

# Anael Finance iSeries Immobilisations

Version V8R0

Documentation utilisateur

#### © Copyright 2021 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

#### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

#### Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version: Anael Finance iSeries V8R0

Auteur: Brigitte Quevedo

Date de publication : 26 novembre 2021

### Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	7
Prérequis	8
Historique du document	8
Contacter Infor	8
Chapitre 1 Fonctionnalités	9
Généralités	9
Immobilisations	10
Amortissements	12
Calcul des amortissements	12
Cas de la comptabilisation du calcul de type normal et IAS/IFRS	14
Alimentation du fichier des factures	15
Chapitre 2 Paramétrage	17
Tables (PAN100CLP)	17
Ensemble des tables gérées dans les immobilisations	17
Table CD – Lignes des grilles	18
Table CZ – Bases d'application	19
Table NM – Natures de modalités	20
Table NR – Natures de régimes	
Table TA – Types d'amortissement	21
Complément société (PIM010)	21
Exercices antérieurs (PIM015CLP)	25
Catégories de comptes généraux (PAN420CLP)	26
Grilles de comptabilisation (PIM019CLP)	27
Régime (PIM029CLP)	29
Modalité (PIM034CLP)	29

Paramètres de calcul (PIM059CLP)	30
Etats fiscaux (PIM169CLP)	31
Changement de taux (PIM090CLP)	32
Critères d'édition	33
Chapitre 3 Immobilisations	39
Détail d'une fiche d'immobilisation	39
Numéro d'immobilisation	39
Descriptif	40
Compléments	
Situation	
Multifacture	
Bases	
Fiscal	
Economique	
Reporting	
Consolidation	
IAS/IFRSCession	
Opération	
Affectation automatique des factures (PIM314CLP)	
Saisie et mise à jour d'une fiche d'immobilisation (PIM080)	
Multifacture	
Réévaluations et dépréciations (PIM200)	
Sélection des immobilisations à réévaluer ou à déprécier	
Réévaluation de plusieurs immobilisations – plan IFRS « I »	
Réévaluation d'une immobilisation – plan IFRS « I »	
Dépréciation d'une immobilisation – plan fiscal/économique « S »	
Illustration de réévaluation et de dépréciation par plan	
Scissions	63
Chapitre 4 Amortissements	65
Fonctionnalités	
Calcul des amortissements (PIM100)	66
Liste des erreurs de calcul(PIM130)	68
Comptabilisation des amortissements (PIM160)	68
Traitement	

Fonctionnement général	69
Historique des transferts	70
Calcul des plus-values	71
Audit de comptabilisation	71
Historique de comptabilisation (PIM450	0)72
Affichage de lots de pièces (PIM510)	73
Chapitre 5 Consultations et éditions	75
Immobilisations	75
Consultations	75
Consultation du plan d'amortissem	ent75
Remise à blanc des valeurs du pla	n d'amortissement76
Consultation de l'historique de situa	ation (PIM470)77
Consultation de l'historique des cal	culs (PIM460)77
Editions	78
Fiches d'immobilisations (PIM088)	78
Immobilisations avec critères (PIM	084)80
. ,	81
	575)82
	83
·	205)83
Edition taxe professionnelle GTP (I	PIM590)85
Amortissements	85
Consultations	85
Editions	85
Tableaux de calculs détaillés (PIM	140)85
` ,	87
Etats des cessions – CERFA – (PI	M325)88
Liste des cessions (PIM340)	88
•	(PIM500)89
	PIM490)90
Etats fiscaux détaillés (PBI180)	92
Chapitre 6 Archivage de fin d'année	95
Fonctionnalité	95
Archivage (PIM300)	96
Chapitre 7 Utilitaires	97

Mise à jour automatique de la situation (PIM070)	97
Calcul détaillé par historique (PIM350)	98
Génération plan IAS/IRFS (PIM920)	98
Mise à jour du plan économique de type F (PIM930)	99
Epurations des immobilisations cédées (PIM940)	100
Calcul d'amortissement exceptionnel (PIM910)	100
Suppression du calcul précédent (PIM150)	100

### À propos de ce manuel

La gestion des immobilisations d'Infor Anael Finance iSeries consiste essentiellement à enregistrer des fiches d'immobilisation pour calculer et comptabiliser les amortissements correspondants, c'està-dire la dotation annuelle.

Une fiche d'immobilisation peut contenir plusieurs plans d'amortissement, facultatifs, chacun avec ses règles de calcul et ses règles de comptabilisation des amortissements :

- **Economique**
- Fiscal

La différence entre l'amortissement fiscal et économique permet de dégager l'amortissement dérogatoire.

- Consolidation
- Reporting
- **IFRS**

Cependant, le plan d'amortissement économique et le plan d'amortissement fiscal sont ceux qui permettent de comptabiliser les amortissements légaux et d'aider à la préparation des déclarations fiscales de fin d'année.

Dans Infor Anael Finance iSeries, deux méthodes de calcul des amortissements sont gérées :

- Amortissement linéaire linéaire à partir de la valeur résiduelle possible suite à une reprise
- Amortissement dégressif taux croissant

### Public concerné

Clients utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

### Prérequis

L'utilisation des immobilisations nécessite la licence correspondante (module 15).

L'utilisation des IAS/IFRS et Scission nécessite de plus la licence correspondante (module 40).

### Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1	Octobre 2016	B. Quevedo	Création
		C. Leclerc	Relecture
		I. Mary	
1.1	Juillet 2018	D. Garcia	Description des libellés des écritures générées par type
		C. Quéré	Ajout des fonctions
			Ajout traitement F16 Multi-sociétés sur édition tableaux de calcul détaillés (Fiche 11392)
			Niveau PTF 00021
1.2	Juillet 2020	T. Haus	Application du nouveau modèle Word

### Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <a href="https://concierge.infor.com">https://concierge.infor.com</a> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher** > **Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

### Chapitre 1 Fonctionnalités

#### Généralités

Le module des immobilisations permet, entre autres, d'effectuer ces opérations :

- Créer des immobilisations
- Associer un ou plusieurs plans d'amortissement aux immobilisations
- Calculer les amortissements correspondants
- Comptabiliser ces amortissements
- Préparer les déclarations fiscales
- Archiver les calculs
- Effectuer un suivi géographique
- Préparer des inventaires

Le circuit de création des fiches d'immobilisation, moyennant un paramétrage adapté, est le suivant :

- En comptabilité, les factures d'immobilisation enregistrées en comptabilité sur des comptes généraux (CG) d'immobilisations permettent d'alimenter le fichier des factures en attente d'affectation à une fiche d'immobilisation.
- Au **menu des immobilisations**, les fiches d'immobilisation sont créées à partir des factures en attente d'affectation des factures.

**Remarque**: En cas de reprise, vous pouvez saisir les factures directement via la mise à jour des fiches d'immobilisation.

Les amortissements sont calculés par exercice et comptabilisés par l'intermédiaire du fichier batch des écritures, nommé « FAN350P1 ». Le calcul est effectué en cumul sur l'exercice jusqu'à la date d'arrêté. Toute comptabilisation en cours d'exercice, générant des écritures comptables, doit être effectuée dans un journal à contre-passation automatique sur la période suivante, ce qui n'est pas le cas si les écritures générées sont extracomptables.

Pour gérer les immobilisations et comptabiliser les amortissements d'un exercice N, l'exercice précédent N-1 doit être arrêté, c'est-à-dire que les amortissements de tous les plans doivent être calculés en même temps, comptabilisés et archivés.

L'archivage est un traitement irréversible qui permet d'effectuer ces opérations :

- Mettre à jour les historiques et les fiches d'immobilisation (amortissements pratiqués, dates de cession...)
- Fermer l'exercice archivé

Ouvrir l'exercice suivant

**Remarque** : Sur un exercice antérieur à l'exercice ouvert, vous ne pouvez ni démarrer ni exécuter un calcul.

Pour respecter le suivi des immobilisations avec prise en compte des règles IAS/IFRS, ces actions sont également possibles :

- Imputer une valeur résiduelle à l'acquisition de l'immobilisation, valeur qui intervient dans la détermination de la base amortissable du plan IAS/IFRS
- Réévaluer les immobilisations à la juste valeur, le traitement de réévaluation pouvant se faire par classe, par lot ou individuellement
- Déprécier des immobilisations (imperment test)
- · Gérer un historique des réévaluations
- Associer un plan de type IAS/IFRS à une fiche d'immobilisation, en cas d'acquisition du module 40, pour effectuer ces opérations :
  - Assurer le double suivi d'une immobilisation en comptabilité sociale et en comptabilité IAS/IFRS, avec des bases et des durées d'amortissement différentes
    - Calculer les amortissements correspondants
    - Générer les écritures de différence d'amortissement entre l'amortissement normal ou social et l'amortissement IAS/IFRS
  - Réévaluer les immobilisations à la juste valeur dans le plan de type IAS/IFRS, le traitement de réévaluation pouvant se faire par classe, par lot ou individuellement
  - Gérer des immobilisations IAS/IFRS sans plan fiscal ni économique (cas des subventions)
- Gérer les scissions d'immobilisation, en cas d'acquisition du module 40

### **Immobilisations**

### Types d'immobilisation

Les immobilisations de ce type sont gérées par Infor Anael Finance iSeries :

Туре	Description
Normales	Ces sont les immobilisations classiques, enregistrées en comptabilité dans des comptes d'immobilisation, qui font l'objet de calculs, de comptabilisation des dotations et d'autres écritures résultant des calculs et qui figurent dans les états fiscaux.
Prévisionnelles	Ce type, facultatif, permet de référencer des immobilisations qui peuvent être exploitées dans les éditions et dans les calculs d'amortissement (non comptabilisés).

Commandes	Ce type, facultatif, est en relation avec la gestion du module des engagements. Lors d'une commande, dans le module des engagements, l'immobilisation de type commande peut être référencée dans le fichier de immobilisations. Plus tard, suite à l'enregistrement de la facture dans la gestion des engagements, l'immobilisation de type commande est transformée en immobilisation de type normale.  Ce type peut être pris en compte dans les éditions et dans les calculs.
Location, Leasing	Ces types, facultatifs, permettent de référencer des immobilisations qui ne sont exploitées que dans la liste des immobilisations.

#### Fiche d'immobilisation

Par immobilisation, une fiche est créée qui contient toutes les informations relatives à cette immobilisation. A chaque fiche est affecté au moins un plan d'amortissement. Le plan d'amortissement contient la durée, la méthode (linéaire ou dégressif à taux constant) et la règle de comptabilisation des amortissements.

Les plans d'amortissement à gérer sont définis par société. En législation française, nous vous recommandons vivement de gérer au moins les plans Fiscal et Economique. Ces plans permettent de dégager l'amortissement dérogatoire.

Les informations figurant dans les fiches sont distribuées comme suit :

Information	Description
Descriptif de la fiche	Désignation, type d'immobilisation, quantité, immatriculation…
Situation de l'immobilisation	Date de situation, établissement, bâtiment
Factures	Date, HT, TTC
Comptes et bases, communs au plan fiscal et au plan économique	CG de l'immobilisation, grille de comptabilisation des écritures résultant des calculs d'amortissements, date de mise en service, différentes bases
Plan fiscal	Type d'amortissement, durée, annuités déjà pratiquées à la fin de l'exercice N-1…
Plan économique	Type d'amortissement, durée, cumuls amortis
Plan Reporting, s'il est demandé dans la définition des règles de la société	Grille de comptabilisation, date de mise en service, base Reporting, type et durée d'amortissement, annuités déjà pratiquées à la fin de l'exercice N-1
Plan Consolidation, s'il est demandé dans la définition des règles de la société	Grille de comptabilisation, date de mise en service, base Consolidation, type et durée d'amortissement, annuités déjà pratiquées à la fin de l'exercice N-1

Plan IAS/IFRS, s'il est demandé dans la définition des règles de la société	Grille de comptabilisation, date de mise en service, bases de calcul, type d'amortissement, durée, annuités déjà pratiquées à la fin de l'exercice N-1
Cession	Date, type de cession, quantité, prix, virement de poste à poste, scission
Opération	Informations mise à jour automatiquement par le système, non modifiables : date d'entrée dans le système, de dernière mise à jour

### **Amortissements**

#### Calcul des amortissements

Le calcul des amortissements s'effectue à la demande, à une date donnée et au moins une fois en fin d'exercice. Aucun utilisateur ne doit être en mise à jour des immobilisations pour pouvoir lancer le calcul. Ce calcul est effectué en fonction des valeurs figurant dans les fiches d'immobilisation au moment du calcul. Ce calcul permet de préparer la comptabilisation des écritures, soit les écritures résultant de ces éléments :

- Amortissement dotations, amortissements et provisions
- Sorties d'immobilisation cession, mise au rebus ou destruction
- Virements de poste à poste ou mise en service d'une immobilisation en cours
- Réévaluations du plan IAS/IFRS

Avant l'étape suivante de comptabilisation, l'édition des calculs permet de contrôler le résultat des calculs.

### Types de calcul

Les amortissements sont calculés par type de calcul. Quatre types de calcul existent :

Normal

Ce type de calcul concerne les plans Economique et Fiscal. Ce type permet de comptabiliser les amortissements, les dotations et les provisions pour amortissement dérogatoire. L'amortissement dérogatoire résulte de la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

- Reporting
- Consolidation
- IAS/IFRS

#### Cumul

Les amortissements sont calculés en cumul à une date de fin donnée en paramètre :

- Si cette date est sur l'exercice en cours, les amortissements sont réels. Ces amortissements peuvent être édités et comptabilités.
- Si cette date est sur un exercice supérieur à l'exercice en cours, les amortissements sont prévisionnels. Ces amortissements peuvent être édités mais non être comptabilisés.

#### Comptabilisation

Les amortissements et les écritures résultant du calcul sont comptabilisés :

- Cette comptabilisation est effectuée pour les immobilisations de type normal.
- Cette comptabilisation est effectuée pour les types de calcul paramétrés et dans les comptes (numéro de CG) définis dans la fiche d'immobilisation, c'est-à-dire par type de calcul via la grille de comptabilisation.

La comptabilisation est générée dans la société de type comptable pour le calcul de type normal.

Les écritures résultant des calculs de type reporting et consolidation sont générées respectivement dans les sociétés Reporting et Consolidation définies dans le complément société.

- L'écriture est générée dans le fichier batch des écritures avec, selon le paramétrage, un de ces types:
  - Comptable
  - Extracomptable, de type simulée ou estimée
- L'écriture est centralisée par société, établissement et compte général. Si le paramétrage le prévoit, des ruptures supplémentaires peuvent être effectuées par centre ou par bâtiment et atelier.
- Les montants comptabilisés sont archivés dans le fichier historique FIM160P1, par le traitement de comptabilisation des amortissements, selon ces critères :
  - Par date, numéro d'immobilisation et type d'opération (numéro de ligne de la grille).
  - Par affectation d'un numéro de lot et d'un numéro d'identification reconduit dans le fichier des écritures batch FAN350P1, puis dans le fichier historique des écritures FAN200P1. Le lien entre la comptabilité et les immobilisations peut ainsi être conservé.

Dans les comptes, vous pouvez visualiser le détail des immobilisations concernées qui composent le montant d'une ligne comptable.

Dans les immobilisations, vous pouvez retrouver les écritures comptables qui sont associées à une immobilisation.

- Le libellé de l'écriture générée dépend du type d'écriture :
  - Les cessions (CES du xx/xx/xxxx-xx/xx/xxxx)
  - Les amortissements (RAF du xx/xx/xxxx-xx/xx/xxxx)

- Les En-cours reclassés poste à poste (VPP du xx/xx/xxxx-xx/xx/xxxx)
- Les ventes (VTE du xx/xx/xxxx-xx/xx/xxxx)

# Cas de la comptabilisation du calcul de type normal et IAS/IFRS

Si la comptabilisation des écritures résultant du calcul normal et du calcul IAS/IFRS est paramétrée, les écritures sont générées de façon à pouvoir produire une situation sociale et une situation IAS/IFRS dans la société. Une balance générale peut ainsi être éditée avec ou sans les écritures de retraitement social/IFRS. Pour cette raison, le paramétrage interdit de comptabiliser les écritures résultant du calcul de type normal avec le même type d'écriture que celles du type IAS/IFRS.

En fonction du type d'écriture dont les amortissements du calcul de type normal font l'objet, la comptabilisation diffère.

#### Amortissement normal en écritures comptables

Les amortissements de type IAS/IFRS doivent être extracomptables simulées ou estimées. La comptabilisation IAS/IFRS en écritures extracomptables comprendra ces éléments :

- Amortissements de type IAS/IFRS
- Contre-passation des amortissements de type normal

Ainsi, les écritures extracomptables correspondent à la différence entre la comptabilisation du calcul normal et celle du calcul IAS/IFRS.

La balance des écritures comptables donne la situation sociale.

La balance avec les écritures extracomptables donne la situation IFRS.

## Amortissement normal en écritures extracomptables estimées, version X

Les amortissements de type IAS/IFRS doivent être comptabilisés en extracomptables simulées ou estimées, version Y.

La balance générale avec les écritures extracomptables estimées version X donne la situation sociale.

La balance avec les écritures extracomptables estimées version Y ou avec les écritures extracomptables simulées donne la situation IFRS.

#### Amortissement normal en écritures extracomptables simulées

Les amortissements de type IAS/IFRS devront être comptabilisés en extracomptables estimées.

La balance générale avec les écritures extracomptables simulées donne la situation sociale. La balance avec les écritures extracomptables estimées donne la situation IFRS.

#### Cas particulier

Le cas particulier où la comptabilité est tenue en IFRS (écritures comptables) avec retraitement des écritures sociales en extracomptable n'est pas évoqué. En effet, compte tenu de la production du fichier FEC qui n'exploite que les écritures comptables, cette situation est rare.

Toutefois, si c'était le cas, la situation serait inversée et les amortissements comptables seraient extournés en extracomptables, permettant d'obtenir la différence d'amortissement entre le calcul de type normal et celui de type IFRS en extracomptable.

### Alimentation du fichier des factures

Lorsque le paramétrage est correctement effectué, lors de la validation de la saisie d'une facture contenant un compte d'immobilisation, un enregistrement est créé dans ces fichiers :

- Fichier de comptabilité ANAELQ
- Fichier d'immobilisations IMAELQ

Lors de l'installation d'Infor Anael Finance iSeries, les programmes de mise à jour automatique de ces fichiers sont paramétrés par le service de maintenance de l'application.

De cette façon, toute facture d'immobilisation figurant en comptabilité, dans les comptes d'immobilisations, figurera aussi dans les immobilisations, en tant que :

- Facture en attente d'affectation
- Facture affectée à une fiche d'immobilisation.

### Chapitre 2 Paramétrage

### Tables (PAN100CLP)

#### Comptabilité générale > Base de données > Mise à jour > Tables

Les tables gérées dans les immobilisations sont référencées ci-dessous. Les tables **CD**, **CZ**, **NM**, **NR** et **TA** dont la codification est imposée, c'est-à-dire qui dont les arguments sont fixes, sont détaillées.

Ces tables existent probablement déjà dans la société en cours. En effet, ces tables sont livrées dans la table des tables **TT** de la société 3400. Cette table est généralement dupliquée dans la société en cours lors du paramétrage d'Infor Anael Finance iSeries. Consultez la section « Duplication des tables de références » du document *Comptabilité générale et paramètres de base*.

Pour le bon déroulement des options suivantes, si elles n'existent pas, créez-les ou dupliquez-les.

### Ensemble des tables gérées dans les immobilisations

Argument	Libellé	Commentaire
2C	Sous-catégorie d'immobilisation	Facultatif
3C	Catégorie d'immobilisation	Facultatif
CD	Lignes de grille	Arguments fixes
CZ	Bases d'application	Arguments fixes
DE	Plafond de déduction	
GS	Gestionnaires	Facultatif
18	Familles	Facultatif
NM	Nature de modalité	Arguments fixes
NR	Nature de régime	Arguments fixes
OR	Organismes	Facultatif
PY*	Pays	Même table qu'en comptabilité
SX	Taxe	Facultatif

Argument	Libellé	Commentaire
S2*	Bâtiment ou Stat. 2 car.	Table de la comptabilité
S3*	Atelier ou Stat. 3 car.	Table de la comptabilité
S5*	Secteur ou Stat. 5 car.	Table de la comptabilité
TA	Type d'amortissement	Arguments fixes
VE*	Versions extracomptable estimée	Table de la comptabilité
VH	Taxes véhicule	Facultatif

<sup>(\*)</sup> Des arguments peuvent exister dans ces tables pour une application comptable. Contrairement aux autres tables citées ci-dessus, elles ne sont pas réservées aux immobilisations.

### Table CD – Lignes des grilles

Argument	Libellé 1	Libellé 2
01	AMORTISSEMENT DES IMMO.	281***
02	DOTATION AUX AMORT.	681***
03	DOTATION AUX AMORT.EXCEPT	687***
04	AMORT.DEROGATOIRE (DEBIT)	145***
05	REPRISE AMORT. DEROGAT.	787***
06	AMORT.DEROGATOIRE (CREDT)	145***
07	DOTATION AMORT. DEROGAT.	687***
08	AMORT. S/CESSION (DEBIT)	281***
09	IMMO.S/CESSION (CREDIT)	21****
10	VALEUR NETTE D'ACTIF	675***
11	CREANCE S/CESSION (DEBIT)	462***
12	PRODUIT S/CESSION (CREDT)	775***
13	ECART REEVALUAT. (CREDIT)	105***
14	DOTATION PROVISION REGLT	687***
15	ECART REEVALUAT. (DEBIT)	105***
16	REPRISE PROVISION REGLT	787***
17	T.V.A. REVERSEE S/CESSION	445***
18	T.V.A. SUR IMMOBILISATION	445***

Argument	Libellé 1	Libellé 2	
19	REEVALUATION (DEBIT)	105***	
20	REEVALUATION (CREDIT)	105***	
21	DEPRECIATION (DEBIT)	687***	
22	DEPRECIATION (CREDIT)	29****	
23	REPRISE PROVISION (DEBIT)	29****	
24	REPRISE PROVISION (CREDT)	787***	
25	RESERVE CUMULEE NON DISP.	106***	

### Table CZ – Bases d'application

Argument	Libellé
1	VALEUR TTC
2	TVA FACT NON DEDUCTIBLE
3	TVA FACTUREE DEDUCTIBLE
4	DEDUCTION FISCALE
5	REEVALUATION
6	BASE NETTE FISCALE
7	BASE NETTE ECONOMIQUE
8	BASE NETTE TECHNIQUE
9	AMORT EXCEPTIONNEL FISCAL
10	AMORT REEVALUE FISCAL
11	DONT REEVALUATION FISCALE
12	AMORT P/DEDUCTION FISCALE
13	AUTRES AMORT FISCAUX
14	DONT AMORT EXCEP. FISCAL
15	CUMUL DES AMORT FISCAUX
16	REGULARISATION FISCALE
17	AMORT EXCEPT. ECONOMIQUE
18	AMORT VARIABLE ECONOMIQUE

#### Paramétrage

Argument	Libellé
19	BASE UNITE DE COMPTE
20	AMORT REEVALUE ECONOMIQUE
21	DONT REEVALUATION ECONOM.
22	AUTRES AMORT ECONOMIQUES
23	DONT AMORT EXCEPT ECONOM.
24	CUMUL AMORT ECONOMIQUE
25	CUMUL AMORT DEROGATOIRE
26	VALEUR ASSUREE
27	VALEUR DE REMPLACEMENT
28	VALEUR INITIALE

### Table NM – Natures de modalités

Argument	Libellé
CE	CONSOLIDAT° EXCEPTIONNEL
DF	DEDUCTION FISCALE
EE	ECONOMIQUE EXCEPTIONNEL
EV	ECONOMIQUE VARIABLE
FE	FISCAL EXCEPTIONNEL
RE	REPORTING EXCEPTIONNEL
RV	REEVALUATION
VA	VALEUR D'ASSURANCE
VR	VALEUR DE REMPLACEMENT

### Table NR – Natures de régimes

Argument	Libellé
CD	CONSOLIDATION DEGRESSIF
ED	ECONOMIQUE DEGRESSIF

FD	FISCAL DEGRESSIF
ID	IAS/IFRS DEGRESSIF
RD	REPORTING DEGRESSIF

### Table TA – Types d'amortissement

Argument	Libellé
Α	ARRET D'AMORTISSEMENT
D	DEGRESSIF
F	ECONOMIQUE IDEM FISCAL
L	LINEAIRE
N	NON AMORTISSABLE
V	AMORTISSEMENT LINEAIRE S/VALEUR RESIDUELLEE
Z	IMMOBILISATION A ZERO

### Complément société (PIM010)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Complément société

Cette fonctionnalité permet de définir et de figer les règles de gestion des immobilisations dans la société : nombre de plans d'amortissement, génération des écritures, etc. Ces règles doivent donc être analysées et arrêtées au préalable.

Pour mettre à jour le complément société, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez une plage de codes société et appuyez sur Entrée.
- 2 Dans la liste des sociétés, devant le code de la société à paramétrer, spécifiez le code action « 1 » (« Choisir ») et appuyez sur Entrée.
- 3 Spécifiez ces informations :

Champ	Description
Fournisseur, Client et Assureur	Ces comptes par défaut, facultatifs, seront prédéfinis dans les fiches.
alcul sur 11 mois	Ce paramètre sert dans les calculs d'amortissement, et leur comptabilisation, en cours d'exercice.

	<ul> <li>« Non » : la dotation mensuelle sera calculée au douzième de la dotation annuelle.</li> </ul>
	<ul> <li>« Oui » : le mois de fermeture est obligatoire. La dotation mensuelle sera calculée au onzième de la dotation annuelle sur les mois ouverts uniquement.</li> </ul>
Mois de fermeture	Obligatoire si le calcul est effectué sur 11 mois. Les valeurs « 01 » à « 12 » sont autorisées.
Numérotation automatique	<ul> <li>« Oui » : le numéro d'immobilisation sera attribué au fur et à mesure des créations de fiches, par incrémentation de 1. Ce numéro peut être forcé.</li> </ul>
	<ul> <li>« Non » : le numéro d'immobilisation devra être renseigné par l'utilisateur.</li> </ul>
Engagement	« Oui » : la création d'une commande dans le module des engagements permettra, sous certaines conditions, de créer une immobilisation de type commande.

• Dans la section **Taxe professionnelles**, des informations sont obsolètes depuis la loi de finance 2010. Ces informations étaient gérées pour la déclaration de la taxe professionnelle, qui est remplacée depuis par la CET :

Information	Description
Ex. Civil/comptable	Prise en compte de l'exercice civil ou de l'exercice comptable, si l'exercice est décalé, pour la déclaration de la taxe professionnelle.
Base obligatoire	Spécifiez un code ou, pour tous les codes, spécifiez « * ».
sur code taxe	Un code taxe, paramétrable dans la table SX, peut être affecté à l'immobilisation : taxe véhicule, taxe professionnelle, etc. Vous pouvez rendre obligatoire la base taxe professionnelle en fonction du code taxe :
	<ul> <li>A blanc – base non obligatoire</li> </ul>
	<ul> <li>Code – obligatoire sur les immobilisations ayant ce code</li> </ul>
	<ul> <li>« * » – obligatoire sur les immobilisations affectées d'un code taxe</li> </ul>
Immobilisations normales	Le contrôle de base obligatoire sur code taxe s'applique-t-il aux immobilisations de type normal ? Spécifiez « Oui » ou « Non ».
Location	Le contrôle de base obligatoire sur code taxe s'applique-t-il aux immobilisations de type location ? Spécifiez « Oui » ou « Non ».
Leasing	Le contrôle de base obligatoire sur code taxe s'applique-t-il aux immobilisations de type leasing ? Spécifiez « Oui » ou « Non ».
Codes taxe non soumis	Si la base taxe professionnelle est obligatoire sur toutes les immobilisations, c'est-à-dire, si vous avez spécifié « * » dans le champ <b>Base obligatoire sur code taxe</b> , vous pouvez spécifiez au maximum deux codes taxe dérogeant à cette règle.

Information	Description
Type d'implantation	La taxe professionnelle est déclarée par localisation, ou implantation, de l'immobilisation. Le type d'implantation permet de définir le champ retenu dans la société pour gérer la localisation de l'immobilisation. Ces valeurs sont possibles :
	<ul><li>« A » – atelier</li></ul>
	• « B » – bâtiment
	<ul> <li>« C » – centre analytique, dans ce cas, spécifiez le numéro d'axe.</li> </ul>
	« E » – établissement
	<ul><li>« F » – famille</li></ul>
	<ul> <li>« N » – société (aucun code particulier)</li> </ul>
	<ul><li>« S » – secteur</li></ul>

- 4 Pour afficher la page suivante, faites défiler.
- 5 Spécifiez la gestion des plans :

Champ	Description
Calcul Normal	« Fiscal », « Economique » ou « Les deux ». Valeur préconisée, permettant de constater un amortissement dérogatoire.
Calcul Reporting	Spécifiez « Oui » ou « Non ». « Oui » : le code la société de reporting doit être renseigné.
Calcul Consolidation	Spécifiez « Oui » ou « Non ». « Oui » : le code la société de consolidation doit être renseigné.
Calcul IAS/IFRS	Spécifiez « Oui » ou « Non »
Société Reporting	Société de comptabilisation des calculs Reporting. Obligatoire si le plan Reporting est activé.
Société Consolidation	Société de comptabilisation des calculs Consolidation. Obligatoire si le plan Consolidation est activé.

- 6 Spécifiez le mode de comptabilisation pour chacun de ces types de calcul :
  - Calcul Normal
  - Calcul Reporting
  - Calcul Consolidation
  - Calcul IAS/IFRS
- 7 Spécifiez ces informations :
  - Comptabilisation « Oui » ou « Non »
  - Type d'écriture, si le champ Comptabilisation est défini sur « Oui » :
    - Comptable

- Extracomptable estimée
- Extracomptable simulée
- Version, si le champ Type d'écriture est défini sur « Extracomptables estimées »
- 8 Dans le champ **Modification du code exercice**, spécifiez « **Oui** » si vous souhaitez rendre modifiable le champ **Exercice** dans le bandeau supérieur des pages.

L'exercice est affiché dans le bandeau supérieur des pages dont les données sont associées à un exercice. Généralement, cet exercice correspond à l'exercice en cours ; pour éviter tout risque d'erreur, il est, par défaut, protégé et non modifiable.

- 9 Pour afficher la page suivante, faites défiler.
- 10 Dans la section Centre analytique obligatoire, pour chaque axe, spécifiez « Oui » ou « Non » :
  - « Oui »: lors de la mise à jour des fiches d'immobilisations, le centre est obligatoire.
  - « Non » : lors de la mise à jour des fiches d'immobilisations, le centre est interdit.

Vous pouvez spécifier des centres sur des axes non gérés dans la société, pour en faire un critère de tri supplémentaire.

11 Pour afficher la page suivante, faites défiler.

Sur cette page, les valeurs permettent de comptabiliser les écritures résultant des calculs en tenant compte de l'historique des transferts d'immobilisations. Ces transferts peuvent être mis à jour dans la fiche via la page **Situation de l'immobilisation**. Ces écritures sont de deux ordres :

- Ecritures d'amortissements « 68\*\*\*\* », « 28\*\*\*\* », etc.
- Opérations diverses (OD) de transfert des comptes d'immobilisations « 21\*\*\*\* »

Consultez la section « Historique des transferts », page 66.

12 Spécifiez les règles de comptabilisation des calculs, par type de calcul géré dans la société.

Pour effectuer la comptabilisation des amortissements, avec éventuellement l'historique des transferts, par centre ou par statistique, spécifiez ces paramètres :

Champ	Description
Par centre avec analytique de la fiche	<ul> <li>« Oui » : pour obtenir la comptabilisation du calcul par centre de la fiche d'immobilisation.</li> <li>« Non » : pas de comptabilisation par centre.</li> </ul>
Axe d'édition	Si vous activez la comptabilisation par centre, renseignez ce champ.

Champ	Description
Par bâtiment/atelier	<ul> <li>« Bâtiment » (« 1 »): comptabilisation par bâtiment ou stat 2.</li> </ul>
	<ul> <li>« Atelier » (« 2 ») : comptabilisation par atelier ou stat3.</li> </ul>
	<ul> <li>« Bâtiment/atelier » (« 3 ») : comptabilisation par bâtiment/atelier ou stat2+Stat3.</li> </ul>
	<ul> <li>« Non » : pas de comptabilisation par bâtiment/atelier.</li> </ul>
	Si vous activez la comptabilisation par centre et par bâtiment, la comptabilisation s'effectue, par défaut, par compte et numéro d'immobilisation.
Avec histo transferts d'établissement	
Avec histo transferts bâtiment/atelier	Si vous activez la comptabilisation par bâtiment et atelier, vous pouvez spécifier « Oui ».
Avec histo transferts de centre	Si vous activez la comptabilisation par centre, vous pouvez spécifier « Oui ».

13 Spécifiez les règles de comptabilisation des bases.

Le transfert de base est effectué sur le montant total de l'immobilisation. Ce transfert n'est pas proratisé en fonction de la durée d'appartenance de l'immobilisation à un élément. C'est l'immobilisation entière, la fiche d'immobilisation, qui passe d'un établissement, ou bâtiment ou centre, à un autre.

Pour enregistrer automatiquement, ou non, l'OD du transfert de l'immobilisation lors de la comptabilisation des calculs, spécifiez « Oui » ou « Non » pour ces OD :

- OD de transfert d'établissement
- OD de transfert de bâtiment et atelier
- OD de transfert de centre
- 14 Pour enregistrer la mise à jour, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
- 15 Il est possible, si la numérotation automatique est indiquée, de modifier le dernier numéro utilisé (sans toutefois reprendre un numéro inférieur au plus élevé trouvé dans le fichier). Ceci peut permettre de numéroter les immobilisations par année par exemple.

### Exercices antérieurs (PIM015CLP)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Exercices antérieurs

Avant d'utiliser cette fonctionnalité, vous devez vérifier que le paramètre Présence IMAEL de l'exercice de la société est défini sur « Oui ».

Lors des reprises de fiches d'immobilisation, l'exercice correspondant à la date de mise en service de l'immobilisation doit exister en tant qu'exercice. Vous devez donc créer les exercices antérieurs n'existant pas dans la comptabilité générale.

Pour mettre à jour les exercices antérieurs, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez une plage de codes d'exercice sur cinq caractères.
- 2 Dans la liste des exercices, spécifiez le code action « 2 » (« Réviser ») devant un exercice et appuyez sur Entrée.

Les informations détaillées de l'exercice sont affichées :

- Date de début
- Date de fin
- Exercice archivé en cas de reprise, l'amortissement cumulé enregistré dans les fiches a été arrêté à la fin de l'exercice et le calcul, dans Anael Finance iSeries, démarrera sur l'exercice suivant. Pour l'exercice d'arrêté et pour les exercices précédents, le champ
   Exercice archivé doit être défini sur « Oui ».
  - En exploitation normale, ce champ est automatiquement mis à jour par le programme d'archivage des calculs qui consiste à figer les calculs à une fin d'exercice, avec la mise à jour des fiches et de l'exercice.
- **Archivage lancé le** date mise à jour automatiquement par le programme d'archivage. En cas de reprise, laissez ce champ à blanc.
- 3 Pour mettre à jour l'exercice et passer au suivant, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

Les exercices antérieurs peuvent être dupliqués d'une société sur l'autre. Pour cela, spécifiez la société à mettre à jour en tant que société de l'environnement et sélectionnez **Immobilisations > Base de données > Reports et duplications > Duplication Exercices antérieurs.** 

### Catégories de comptes généraux (PAN420CLP)

#### Comptabilité générale > Paramètres > Mise à Jour > Catégories de comptes généraux

Après la validation d'une pièce comptable, le fichier des factures en attente d'affectation peut être alimenté uniquement si la facture contient un compte d'immobilisation. Pour qu'une fiche d'immobilisation puisse être créée, celle-ci doit être enregistrée dans un compte d'immobilisation.

Le contrôle de ces comptes est effectué avec la catégorie de comptes généraux « IM ». Assurezvous que les racines de comptes généraux (CG) d'immobilisations et d'immobilisations en cours sont bien référencées dans cette table pour que la mise à jour des factures et des fiches s'effectue correctement.

### Grilles de comptabilisation (PIM019CLP)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Grilles de comptabilisation

Les grilles de comptabilisation permettent de donner la règle de comptabilisation de toutes les écritures résultant du calcul. 25 lignes au maximum sont proposées. Chaque ligne correspond à un type d'écriture précis, donc à un CG précis. Consultez le détail de la table **CD**. Les lignes sont paramétrées par compte d'immobilisation et, généralement, une grille par compte suffit.

Pour déroger, par immobilisation, à la règle de comptabilisation générale du compte, vous pouvez créer un autre numéro de grille pour le compte et associer ce numéro à la fiche.

La création d'une grille s'effectue en deux temps :

- 1 Création de l'en-tête (numéro de grille par compte)
- 2 Création des lignes de la grille

Pour créer une grille, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'exercice de l'environnement.
- 2 Spécifiez les critères de tri et de sélection des grilles affichées :
  - Tri par compte ou par grille
  - Sélection
    - Etablissement plage de codes
    - Compte plage de codes
    - **Grille** plage de codes
- 3 Pour afficher les grilles répondant à la sélection, appuyez sur Entrée.
- 4 Pour créer l'en-tête de la grille, cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6** et spécifiez ces paramètres :

Champ	Description
Etablissement	Facultatif – pour définir les règles par société, laissez ce champ à blanc.
Compte Sous-compte	Obligatoire – cette valeur correspond au compte d'immobilisation et doit appartenir à la catégorie de comptes généraux IM, par exemple, « 215000 ».
Grille	Obligatoire – spécifiez le code de la grille à créer, sur deux caractères alphanumériques.
Libellé	Obligatoire.

- 5 Pour valider la grille et l'enregistrement d'en-tête, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
- 6 Sur la page d'affichage des grilles, cliquez sur le code action « **DG** » (« **Détail grille** ») et appuyez sur **Entrée**.

7 Sur la page d'affichage des lignes, pour créer une ligne, cliquez sur Créer ou appuyez sur F6 et spécifiez ces informations :

Champ	Description
Numéro de ligne	Le code ligne, de « 01 à 25 », correspondant à l'enregistrement d'une écriture précise, est imposé par Anael Finance iSeries dans la table CD. Pour visualiser la table et le libellé de chaque ligne, cliquez sur <b>Recherche</b> ou appuyez sur F4. Le deuxième libellé de la ligne renseigne sur le compte correspondant.
Compte et Sous-compte	Associez un compte de comptabilisation à chaque numéro de ligne.
Sens	Sens de l'écriture générée sur ce compte : « Débit » ou « Crédit » Exemple : grille 01 du CG 215000.  La ligne 01 est paramétrée avec le CG 281500 au crédit, la ligne 02 es paramétrée avec le CG 681000 au débit, etc.

8 Si le compte est suivi en analytique, pour saisir les imputations analytiques correspondantes, cliquez sur **Imputation analytique** ou appuyez sur **F10**.

Les champs renseignés proviennent du plan comptable. Ces champs peuvent être modifiés par un autre code, mais en aucun cas remis à blanc.

Les champs non renseignés sont à renseigner pour l'alimentation automatique des écritures. Si le centre n'est pas renseigné dans la grille, lors de la comptabilisation, la comptabilisation sera effectuée sur les centre de la fiche, à condition que la comptabilisation soit demandée par centre.

- 9 Pour enregistrer la ligne, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
- 10 Répétez l'opération autant de fois que de lignes doivent être créées dans la grille.
- 11 Procédez de même pour les autres grilles.

L'édition des écritures batch résultant de la comptabilisation des amortissements permet de contrôler le paramétrage, comptes et sens des écritures. En cas d'erreur, procédez comme suit :

- 1 Modifiez le paramétrage des lignes de la grille.
- 2 Supprimez les écritures générées dans le batch, via le traitement de comptabilisation des amortissements.
- 3 Relancez la comptabilisation des amortissements.
- 4 Effectuez une nouvelle vérification.
- 5 Répétez la procédure jusqu'à ce que les écritures batch soient correctes et puissent être mises à jour en comptabilité.

Les grilles peuvent être reportées d'un exercice sur l'autre. Pour cela, positionnez le curseur dans la société et l'exercice à mettre à jour et sélectionnez **Immobilisations > Base de données > Reports et duplications > Grilles de comptabilisation.** 

### Régime (PIM029CLP)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Régimes

A partir des arguments fixes de la table de références **NR**, cette fonctionnalité permet de définir les différents coefficients d'amortissement dégressif à appliquer par type de plan.

Pour mettre à jour les régimes, procédez comme suit :

- 1 Devant la nature d'amortissement à mettre à jour, spécifiez le code action « 1 » (« Choisir ») et appuyez sur Entrée.
- 2 Cliquez sur Créer ou appuyez sur F6 pour créer un régime et spécifiez ces informations :

Champ	Description
Régime	Code régime sur un caractère
Libellé	Libellé du régime, par exemple, « Entre 3 et 4 ans »
Coefficient	Coefficient à appliquer sur le linéaire, par exemple, « 1,25 »

3 Pour mettre à jour le régime, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

Les régimes peuvent être dupliqués d'une société sur l'autre. Pour cela, spécifiez la société à mettre à jour en tant que société de l'environnement et sélectionnez **Immobilisations > Base de données > Reports et duplications > Duplication des régimes.** 

### Modalité (PIM034CLP)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Modalités

Cette fonctionnalité permet de définir des méthodes particulières de calcul, dans des cas rares. Par exemple, vous pouvez calculer l'amortissement exceptionnel de 30% de la loi de finances rectificative pour 2001 pour stimuler l'investissement des entreprises.

Vous pouvez paramétrer ces modalités à partir des arguments fixes de la table de références NM. Pour créer une modalité, procédez comme suit :

- 1 Devant la nature du plan qui nécessite une modalité, spécifiez le code action « 1 » (« Choisir ») et appuyez sur Entrée.
- 2 Cliquez sur Créer ou appuyez sur F6 et spécifiez ces informations :

Champ	Description
Code modalité	
Libellé de la modalité	

Champ	Description
Champ d'application	Date de début et de fin. Les dates permettent de connaître la durée d'application de la modalité.
Туре	Les champs sont contrôlés en fonction du type. Ces codes sont possibles :
	<ul> <li>« 4 » – saisie d'un taux et d'un code calcul spécifique. A ce jour, seul le calcul spécifique « 01 » existe. Ce code permet de gérer l'aide fiscale de 30 % de la loi 2001, ou celle de 40 % des lois 1983 et 1985, pour le calcul d'une dotation supplémentaire basée sur la dotation de la première annuité comptabilisée en dérogatoire exceptionnel.</li> </ul>
	<ul> <li>« 1 » – une valeur est obligatoire.</li> </ul>
	<ul> <li>« 2 » – le taux et la base d'application sont obligatoires.</li> </ul>
	<ul> <li>« 3 » – ce code, concernait l'argument « EV », n'est plus utilisé.</li> </ul>
Taux	Spécifiez le taux à appliquer en fonction d'une base ou d'un calcul spécifique.
Base d'application	Code de la base, argument fixe de la table CZ, correspondant à une des bases existant dans la fiche d'immobilisation.
Calcul spécifique	A ce jour, seul le code calcul « 01 » est géré. Ce code est le code règlementaire des lois de finances pour 1983, 1985 et 2001.

3 Pour mettre à jour la modalité, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

Les modalités peuvent être dupliquées d'une société sur l'autre. Pour cela, spécifiez la société à mettre à jour en tant que société de l'environnement et sélectionnez **Immobilisations > Base de données > Reports et duplications > Duplication modalités.** 

### Paramètres de calcul (PIM059CLP)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Paramètres de calcul

Cette fonctionnalité permet d'initialiser l'exercice en cours pour pouvoir effectuer le premier calcul, au démarrage du module des immobilisations.

- Sélectionnez la société à mettre à jour et spécifiez ces informations :
  - Exercice, par exemple, « 20170 »
  - Date, par exemple, « 01 01 2017 »
- 2 Pour valider les paramètres de calcul, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

Par la suite, ces paramètres sont automatiquement mis à jour à partir du lancement des calculs. Si la société gère les établissements, ces paramètres sont automatiquement créés par établissement.

En cours d'année, sur cette page, les informations sur le dernier calcul effectué sont affichées. Si le calcul est demandé sur des exercices ou des dates supérieurs à l'exercice en cours, il sera prévisionnel.

Lorsque la date de fin de calcul correspond à la date de fin d'exercice pour tous les établissements, l'archivage est autorisé. Lors de l'archivage, le nouvel exercice en cours est mis à jour dans les paramètres de calcul.

### Etats fiscaux (PIM169CLP)

Les états fiscaux gérés sont livrés en standard dans la société 3400. Aussi, avant de mettre à jour des états via cette fonctionnalité, vous devez les dupliquer de la société 3400 vers la société en cours.

Ces états sont concernés :

- 2054, cadres A et B Mouvements des postes de l'actif immobilisé
- 2055, cadre A Amortissements économiques
- 2055, cadre B Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires
- 2054 cadre A Ecarts de réévaluation

Pour dupliquer ces états dans votre société, procédez comme suit :

- Sélectionnez Immobilisations > Base de données > Reports et duplications > Etats fiscaux
- Spécifiez ces informations :

Champ	Valeur
Société	Société en cours
Société origine	« 3400 »
Valeur par défaut	« Tous »

- 3 Appuyez sur Entrée
- Pour valider la duplication, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9

Les états sont présentés et affichés par paragraphe. Si le paramétrage des comptes composant le paragraphe, livré par défaut, doit être modifié, procédez comme suit :

- Sélectionnez Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Etats fiscaux
- Modifiez les comptes paramétrés par défaut :
  - a Devant le paragraphe à mettre à jour, spécifiez le code action « DP » (« Détail paragraphe ») et appuyez sur Entrée

- b Devant la ligne à mettre à jour, spécifiez le code action « 2 » (« Réviser ») et appuyez sur Entrée
- c Spécifiez le compte ou la racine de compte.
- 3 Cliquez sur Validation ou appuyez sur F9 pour valider la mise à jour

### Changement de taux (PIM090CLP)

#### Immobilisations > Base de données > Mises à jour > Changement de taux

Le paramétrage des changements de taux n'est pas nécessaire pour la mise en œuvre du module des immobilisations. Dans certaines sociétés, ce paramétrage peut être inutile.

En effet, au cours de l'exploitation des immobilisations, ce paramétrage sert à déroger à la règle du calcul normal des amortissements d'un exercice, pour une immobilisation ou un ensemble d'immobilisations. Dans des cas particuliers, ce paramétrage permet de forcer le montant de la dotation.

Pour créer un changement de taux, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'exercice de l'environnement
- 2 Spécifiez une plage de codes établissement et une plage de numéros de cas Pour tout afficher, laissez les valeurs par défaut
- 3 Pour accéder à l'affichage des cas ou des changements de taux, appuyez sur Entrée
- 4 Pour créer un cas, cliquez sur Créer ou appuyez sur F6 et spécifiez ces informations :

Champ	Description
Etablissement	Facultatif – si vous laissez ce champ à blanc, la sélection est effectuée par société.
Cas et libellé	Spécifiez le numéro du changement de taux ou de cas et son libellé.
Numéro immobilisation principal et secondaire	Si le changement de taux s'applique à plusieurs immobilisations et que les paramètres de la page suivante permettent de définir les immobilisations concernées, ce champ est facultatif.
Туре	« Fiscal » ou « Economique » ou « Les Deux ». Obligatoire – type de plan sur lequel doit s'appliquer le changement de taux.
Forçage linéaire	« Oui » ou « Non ». Le linéaire de type L est calculé depuis la date de début d'amortissement de l'immobilisation, sur la durée de vie de l'immobilisation.

	Le linéaire de type V est calculé depuis la valeur résiduelle de l'immobilisation sur les années restant à amortir.
Taux	Taux d'amortissement, possible si le forçage linéaire est défini sur « Non ».
Montant net	Montant de la dotation, possible si le forçage du linéaire est défini sur « Non » et que le taux n'est pas renseigné.

- Pour accéder à la page de sélection des fiches soumises à ce cas ou à ce changement de taux, faites défiler.
- Vous pouvez panacher plusieurs critères parmi ceux proposés, par plages :
  - Date de mise en œuvre
  - Numéro de compte d'immobilisation
  - Catégorie et sous-catégorie
  - **Bâtiment**
  - Atelier
  - Secteur
  - Durée et régime d'amortissement
  - Montant net
  - Centre d'origine, sur l'axe d'origine à définir
  - Centre de destination, sur l'axe de destination à définir
- Pour mettre à jour ce changement de taux, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

Remarque: Le changement de taux sera appliqué uniquement si la dotation qui en résulte est supérieure ou égale à ce que serait la dotation linéaire. Vous ne pouvez pas doter un montant inférieur au linéaire.

#### Critères d'édition

Des états standard, paramétrés avec la fonctionnalité Critères d'édition, sont livrés dans la société 3400. Vous devez donc les dupliquer de la société 3400 vers la société en cours, puis éventuellement en créer des nouveaux par copie de ceux-ci en vue de leur modification. Généralement, les états standard suffisent pour restituer les données, des fiches ou des calculs.

#### Ces états sont concernés :

- Pour l'édition des données des fiches d'immobilisation (fichiers permanents)
  - CT1 Immobilisations avec montant des amortissements
  - DET & DE1 Liste détaillée des immobilisations
  - DIA Liste détaillée des immobilisations IAS/IFRS
  - REC & RE1 Récapitulatif des immobilisations

- RIA Récapitulatif des immobilisations IAS/IFRS
- Pour l'édition des calculs (fichiers des calculs, lancés à la demande)
  - CMP Comparaison dégressif/linéaire
  - DET Détail des calculs
  - DIA Détail des calculs IAS/IFRS
  - REC Récapitulatif des calculs
  - REE Récapitulatif des calculs avec réévaluation
  - RIA Récapitulatif des calculs IAS/IFRS

Pour dupliquer ces états dans votre société, procédez comme suit :

- 1 Sélectionnez Immobilisations > Paramètres > Reports > Duplication critères d'édition.
- 2 Spécifiez ces informations :

Champ	Valeur
Société	Société en cours
Société origine	« 3400 »
Туре	« Fiche » ou « Calculs »
Valeur par défaut	« Tous »

- 3 Appuyez sur Entrée
- 4 Pour valider la duplication, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

Pour mettre à jour les états, sélectionnez **Immobilisations > Paramètres > Mises à jour > Critères** d'édition.

Au cours de l'utilisation du module des immobilisations, une fois habitué à son fonctionnement et aux pages, vous pouvez mettre à jour les états. Cette fonctionnalité est difficile à appréhender à l'installation du module, tant que la maîtrise complète des données n'est pas acquise.

En effet, cette fonctionnalité permet de créer des états pour éditer les résultats selon vos besoins, à partir des données détaillées du fichier des immobilisations ou du fichier des calculs. La configuration est effectuée dans cet ordre :

- 1 Vous créez un état de type « Fiche » ou « Calcul » et définissez ses caractéristiques générales.
- 2 Vous créez les lignes que contiendra l'état, c'est-à-dire le numéro et le contenu de chaque ligne.
  - La ligne d'en-tête ou de titre doit obligatoirement avoir le numéro « 00 ». Les autres lignes peuvent être numérotées avec des trous, par exemple « 01 », puis « 05 », etc.

Pour le paramétrage du contenu d'une ligne, c'est-à-dire le détail des informations à restituer, les informations disponibles sur les pages vous guident. Ces informations proviennent de la fiche ou des calculs selon le type d'état :

 L'affectation d'un numéro dans les informations affichées permet de les inclure dans la ligne de l'état, dans l'ordre des numéros.  Le code action « Constantes » permet de formater la ligne en insérant des espaces ou des libellés en dur, avant ou après les informations extraites figurant sur la ligne.

Lors de l'édition des états, les lignes de détail sont éditées autant de fois que nécessaire.

Pour créer un état, procédez comme suit :

- 1 Sélectionnez le type de l'état, « Fiche » ou « Calcul », et appuyez sur Entrée.
- 2 Sur la page d'affichage des états, cliquez sur Créer ou appuyez sur F6 et spécifiez ces informations:

Champ	Description
Critère	Code de l'état
Intitulé	Choisissez un caractère de séparation de colonnes, « * » ou «   ».
Format d'édition	80, 132 ou 198 caractères. Ce format dépend des informations que vous ferez figurer sur la ligne. Le changement de format d'édition peut entraîner des coupures d'information.
Séparateur d'en-tête	Choisissez le caractère séparant la ligne d'en-tête des lignes de détail.
Ligne unique de multi-facture	« 1ère ligne » ou « Toutes ». Plusieurs factures peuvent correspondre à une immobilisation. Si les informations multifactures figurent dans l'état ce peut être celles de la première facture ou de toutes les factures.

- 3 Pour créer le code état, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.
- 4 Pour réafficher la liste des états, cliquez sur Ecran précédent ou appuyez sur F12.
- 5 Devant l'état dont vous souhaitez paramétrer le contenu, c'est-à-dire les lignes, spécifiez le code action « PA » (« Paramètres ») et appuyez sur Entrée.
- Sur la page des lignes, pour créer les lignes, cliquez sur Créer ou appuyez sur F6.
- Spécifiez un numéro de ligne :
  - « 00 » pour la ligne d'en-tête qui doit impérativement exister.
  - Un numéro supérieur à « 00 » pour les lignes de détail.

Pour permettre l'insertion ultérieure des lignes, vous pouvez incrémenter le numéro, par exemple, de cinq en cinq. La numérotation des lignes est indépendante du numéro de ligne de l'édition. L'impression est effectuée séquentiellement.

8 Dans les autres champs, pour sélectionner un champ, spécifiez un numéro.

Vous pouvez sélectionner tous les autres champs affichés, avec les limites du format d'édition retenu. Les champs sélectionnés seront positionnés sur la ligne dans l'ordre des numéros affectés. Si l'en-tête correspond à des titres de colonnes, les champs sélectionnés sur les lignes détail doivent être cohérents avec l'en-tête.

9 Pour afficher les pages suivantes, cliquez sur Défilement ou appuyez sur Entrée

Sur une ligne de détail, vous ne pouvez pas mélanger des informations de la page multifacture avec les champs d'autres pages.

10 Pour mettre à jour la ligne, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9

Dans la fenêtre Formatage de la ligne, dans un premier temps, laissez le formatage tel quel. Vous éditerez ensuite la maquette papier pour restituer la présentation, que vous pourrez corriger via le code action « **CS** » (« **Constantes** »).

- 11 Pour terminer la création de la ligne et continuer, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
- 12 Cliquez sur Ecran précédent ou appuyez sur F12 jusqu'à l'affichage de la page des états.
- 13 Pour imprimer la maquette, devant son code état, cliquez sur « MA » (« Maquette ») et appuyez sur Entrée.

La maquette restitue le paramétrage effectué. En général, la présentation doit être modifiée pour aligner les informations de détail dans les colonnes. Si c'est le cas, procédez comme suit :

- 1 Réaffichez la page des états.
- 2 Devant le code état à mettre à jour, spécifiez le code action « PA » (« Paramètres ») et appuyez sur Entrée.
- 3 Devant le code de la ligne à mettre à jour, spécifiez le code action « CS » (« Constantes ») et appuyez sur Entrée.
- 4 Devant le numéro du champ de la ligne à mettre à jour, spécifiez le code action « 2 » (« Réviser ») et appuyez sur Entrée.
- 5 Spécifiez ces informations :

Champ	Description
Constante	Facultatif – intitulé de la constante à faire figurer dans le champ.
Espace avant constante	Nombre de caractères à blanc avant la constante si elle est renseignée.
Espace après constante	Nombre de caractères à blanc après la constante si elle est renseignée.
Espace avant zone	Nombre de caractères à blanc avant l'impression du champ.
Espace après zone	Nombre de caractères à blanc après impression du champ.
Séparateur de zone	Choisissez le caractère de séparation. Le nombre de caractères utilisés sur la ligne par rapport au format de la ligne avant mise à jour est affichée sur la page à titre d'information.

6 Pour terminer et passer aux constantes des champs suivants, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

A la fin de la mise à jour, pour vous assurer que l'état est correct, éditez à nouveau une maquette.

L'utilisation de la fonctionnalité **Paramètres des critères d'édition** n'est pas indispensable, elle permet d'accéder à la mise à jour des lignes. Lors de la mise à jour des états, pour effectuer cette mise à jour, utilisez les codes action « **PA** » et « **CS** ».

# Chapitre 3 Immobilisations

# Détail d'une fiche d'immobilisation

Une fiche d'immobilisation est composée de plusieurs informations regroupées dans différentes pages :

- Numéro d'immobilisation
- Descriptif
- Compléments
- Situation
- Multifacture
- Bases
- Fiscal
- Economique
- Reporting
- Consolidation
- IAS/IFRS
- Cession
- Opération

Le contenu de ces informations est décrit ci-après.

## Numéro d'immobilisation

Une immobilisation est référencée sous un numéro principal et un numéro secondaire. La numérotation automatique, si elle est paramétrée dans le complément société, est effectuée sur le numéro principal.

- Numéro d'immobilisation principal obligatoire, dix caractères maximum, numériques en cas de numérotation automatique.
- Numéro secondaire facultatif, cinq caractères maximum. Ce numéro permet de créer des fiches complémentaires, comme la date de mise en service ou les conditions d'amortissement différentes, tout en gardant le numéro principal.

Dans cet exemple, une machine acquise à une certaine date est enregistrée sous le numéro principal 10. Un complément de cette machine acquis et mis en service à une autre date est enregistré sous le numéro principal 10 et numéro secondaire 1. Les immobilisations sont pratiquement indépendantes mais dans certains états, il est possible d'obtenir un sous-total sur le numéro principal et d'avoir ainsi la valeur globale de l'immobilisation.

# Descriptif

Le descriptif contient les éléments essentiels de la description d'une fiche :

- **Désignation principale** obligatoire, cette information figure dans les éditions standard.
- Désignation secondaire facultatif, sur deux lignes.
- Quantité spécifiez le nombre d'unités. Pa exemple, pour un lot de dix chaises, il est préférable, en vue d'éventuelles cessions partielles, de spécifier « 10 » plutôt que « 1 ».
- Type d'immobilisation
  - « Normales » ces sont les immobilisations classiques, enregistrées en comptabilité dans des comptes d'immobilisation. Ces immobilisations font l'objet de calcul et de comptabilisation des dotations et autres écritures résultant des calculs. Ces immobilisations figurent dans les états fiscaux. Ce type est forcé et non modifiable dans les immobilisations créées par affectation automatique des factures.
  - « Prévisionnelles » ces immobilisations sont exploitées dans les éditions et dans les calculs d'amortissement, mais les amortissements ne peuvent pas être comptabilisés.
  - « Commandes » ce type peut être pris en compte dans les éditions et dans les calculs mais pas en comptabilisation.
  - « Location » type exploité uniquement dans le liste des immobilisations.
  - « Leasing » type exploité uniquement dans le liste des immobilisations.
- **Soumis à taxe** vous pouvez associer un code taxe, géré dans l'édition des immobilisations par code taxe. Obligatoire ou facultatif selon les paramètres du complément société.
- Logiciel si vous spécifiez « Oui », la saisie du type d'amortissement au niveau de la page Reporting n'est pas autorisée.
- Immo. de regroupement facultatif, ce champ permet de regrouper une fiche dont la numérotation serait différente sur une immobilisation existante. Cette valeur est un critère de tri dans ces éditions :
  - Edition des fiches d'immobilisation avec critères d'édition
  - Edition des fiches d'immobilisation
  - Liste des cessions
  - Tableaux de calcul détaillés
- **Référence** référence interne unique, pouvant être forcée pour son affectation à un ensemble de fiches. C'est un critère de sélection en consultation et en édition de fiches d'immobilisation.
- Catégorie facultatif. Codes référencés dans la table 2C. Critère de tri dans l'édition des immobilisations et des calculs.

 Sous-catégorie – Facultatif. Codes référencés dans la table 3C. Critère de tri dans l'édition des immobilisations et des calculs.

# Compléments

Toutes les informations de cette page sont facultatives :

- Véhicules
  - Immatriculation
  - Pays d'immatriculation
  - Détenteur du véhicule
  - Taxe sur les véhicules
- Assurance
  - Numéro de compte et tiers
  - Numéro de contrat
  - Valeur assurée et modalité (valeur de remplacement et modalité)
- Subvention
  - Numéro d'organisme
  - Numéro de dossier

# Situation

La plupart des champs sont facultatifs. Cependant, la comptabilisation des amortissements peut être demandée en tenant compte de l'historique de situation. Dans ce cas, il est important de renseigner ceux qui sont gérés dans cet historique. Consultez la section « Complément société », page 21.

Lorsqu'un champ de cette page est modifié, sa valeur avant modification est stockée dans le fichier historique de situation. L'édition **Historique des situations** restitue cet historique sur la période spécifiée en paramètre.

La page de situation est paramétrée sur deux pages. Une constante correspondant du programme PIM080 permet de spécifier le caractère obligatoire d'un ou de plusieurs centres analytiques sur la seconde page. Consultez le document *Les constantes*.

1 Sur la première page, spécifiez ces informations :

Information	Description
Date situation	Initialisé par défaut avec la date du jour. Lors de la mise à jour, si la date est plus récente que la précédente, ce champ est modifiable.
Gestionnaire	

Etablissement	Obligatoire si la société est gérée par établissement. Lors de la création d'une fiche par affectation automatique des factures, ce champ est forcé avec l'établissement de la facture et non modifiable.
Bâtiment	Argument de la Table S2.
Atelier	Argument de la Table S3.
Secteur	Argument de la Table S5.
Famille	Argument de la Table I8.
Numéro tiers et compte client	
Contrat du tiers	

- 2 Pour accéder à la page suivante, cliquez sur **Défilement**.
- 3 Sur la deuxième page, spécifiez les centres par axe analytique.

## Multifacture

Les principales informations des factures composant la fiche d'immobilisation figurent dans les colonnes :

- Numéro ordre ordre de saisie des factures
- Compte, tiers et raison sociale du tiers
- Numéro de pièce numéro de la facture du tiers
- Date comptable
- Code journal et intitulé du journal
- Montant TTC de la facture

En cas de reprise manuelle de fiche, ces informations sont à saisir sur la facture :

- Code journal obligatoire
- Date comptable obligatoire
- · Date d'origine
- Numéro de facture obligatoire
- Affectation
- Libellé de la facture
- Compte CG et Tiers obligatoire
- Hors taxe obligatoire
- TVA déductible code TVA
- TVA facturée
- TTC obligatoire

- Devise taux, montant et code
- Date d'échéance
- Mode de règlement
- Sur la page suivante, des informations provenant du module Engagements :
  - Numéro de commande
  - Exercice
  - Autres frais
  - Prévision et poste

Si la fiche est créée via l'affectation automatique des factures, ces informations sont mises à jour automatiquement dans l'immobilisation multifacture.

### Bases

Les bases sont des éléments essentiels intervenant directement dans les plans d'amortissement. Ces informations sont affichées sur cette page :

- Numéro compte immobilisation et sous-compte compte de bilan dans lequel l'immobilisation a été comptabilisée. Ce champ est prérenseigné en affectation automatique des factures.
- Grille de comptabilisation associez le code de la grille contenant les règles de comptabilisation. En général, une seule grille par compte existe, mais vous pouvez particulariser les règles de comptabilisation de cette immobilisation, en lui associant un autre code grille.
- Date de mise en service cette date est exploitée pour le calcul de l'amortissement normal, fiscal et économique.
- Valeur TTC valeur TTC pour information. Ce champ est alimenté automatiquement avec le montant TTC de la facture. Recalculé en cas de pointage partiel de la facture en affectation automatique des factures.
- **TVA Facturée** facultatif, à titre indicatif seulement. Ce champ est alimenté avec le montant correspondant renseigné dans la facture
- TVA déductible facultatif. Cette valeur intervient automatiquement dans le calcul de la base nette fiscale et économique. Ce champ est alimenté avec le montant correspondant renseigné dans la facture.
- Déduction fiscale / Modalité facultatif. Le montant de déduction fiscale intervient automatiquement dans le calcul de la base nette fiscale, par diminution de la base. Si la déduction fiscale est renseignée, la modalité, argument de la table DF, est obligatoire et doit être de type 1.
- Réévaluation / Modalité / Date fin exer facultatif. Le montant de la réévaluation intervient automatiquement dans le calcul de la base nette fiscale et de la base nette économique, par augmentation de la base. Si la réévaluation est renseignée, une modalité de type 1, argument de la table RV, est obligatoire ainsi que la date de fin d'exercice sur lequel a été pratiquée la réévaluation.

- Valeur résiduelle origine facultatif. Valeur résiduelle connue, déduction faite des frais de vente, dès l'enregistrement de la fiche. Cette valeur est soustraite à la base nette économique.
- **Dépréciation cumulée/date** montant et date actualisés au fur et à mesure de la mise à jour des dépréciations via la fonctionnalité **Réévaluations et dépréciations**.
- Base nette fiscale base de calcul de l'amortissement fiscal. Cette valeur est le résultat de ces informations :
  - TTC facture
  - Moins la TVA déductible
  - Moins la déduction fiscale
  - Plus la réévaluation
  - Moins les dépréciations au fur et à mesure de leur enregistrement
- Base nette économique base de calcul de l'amortissement économique. Cette valeur est calculée comme suit
  - TTC facture
  - Moins la TVA déductible
  - Moins la valeur résiduelle d'origine
  - Plus la réévaluation
  - Moins les dépréciations au fur et à mesure de leur enregistrement
- Plafond de déduction facultatif. Si ce champ renseigné, il intervient dans l'édition
   Réintégration de base véhicule et permet de dégager ces informations l'écart entre ces informations :
  - Amortissements pratiqués, sur la base amortissable
  - Amortissements plafonnés, pour la réintégration manuelle dans les déclarations annuelles de résultat
- **Valeur initiale** facultatif. Si cette valeur est renseignée, elle est éditée à la place de la base économique dans l'édition des immobilisations par code taxe.
- Base Taxe Professionnelle facultative ou obligatoire selon les options paramétrées dans le complément société. Cette information est gérée dans l'édition des immobilisations par code taxe.

## Fiscal

Si la gestion du plan fiscal est activée dans la société, cette page est affichée. Pour mémoire, le numéro et la base fiscale de l'immobilisation en cours de mise à jour figurent en haut de la page. Ces informations sont affichées sur cette page :

Type – cette valeur est un argument de la table TA. Cette valeur détermine s'il y a lieu de pratiquer des amortissements et, dans l'affirmative, la méthode :

Valeur	Libellé	Description
N	Non amortissable	Valeur à renseigner obligatoirement sur les immobilisations en cours – CG « 23* ».
D	Dégressif	Impossible pour les immobilisations d'occasion. Si l'amortissement dégressif est pratiqué, il l'est généralement dans le plan fiscal tandis qu'un amortissement linéaire est pratiqué dans le plan économique pour dégager le montant de l'amortissement dérogatoire. L'amortissement dégressif est calculé au prorata temporis en mois. Pour calculer la première annuité, la date de mise en service est ramenée en début de mois.
L	Linéaire	Les amortissements linéaires sont calculés au prorata temporis en jours.
V	Linéaire calculé à partir de la valeur résiduelle	Type à retenir en cas de reprise d'immobilisations amorties. En effet, le cumul des amortissements pratiqués par l'ancien logiciel peut différer légèrement des amortissements pratiqués par Anael Finance iSeries (année à 360 jours ou 365 jours).  S'agissant d'un amortissement linéaire, il est calculé au prorata temporis en jours.
A	Arrêt des amortissements	L'immobilisation est amortissable, les amortissements pratiqués jusqu'à la fin de l'exercice précédent sont conservés et historisés mais les amortissements ne seront plus calculés.
Z	Immo à zéro	Valeur obligatoire pour les immobilisations acquises à titre gratuit (valeur « 0 »).

- Nombre de mois le nombre de mois détermine la durée de l'amortissement à pratiquer, ainsi que le taux du calcul de l'amortissement linéaire.
- Régime si le type est dégressif, ce champ est obligatoire. Le régime détermine le coefficient à appliquer sur l'amortissement linéaire pour calculer des amortissements dégressifs. Cette valeur est un argument de la table FD.

 Amort. Exceptionnel/Modalité – en standard, seul l'amortissement exceptionnel du type de l'aide fiscale de la loi de finances 2001 pour stimuler l'investissement des entreprises est géré. Pour cela, laissez le montant de l'amortissement exceptionnel à blanc et spécifiez le code de la modalité : code calcul spécifique « 01 » de la modalité de type « 4 ».
 Consultez la section « Modalité » du Erreur ! Source du renvoi introuvable., page 29.

Les champs suivants sont automatiquement mis à jour par l'archivage des amortissements. L'archivage est effectué en fin d'exercice, par société et exercice pour tous les calculs et tous les plans en même temps. Cependant, ces champs peuvent être renseignés manuellement dans certains cas, par exemple en cas de reprise d'un fichier des immobilisations ou encore en cas de réévaluation d'une immobilisation.

Les montants de ces champs correspondent au cumul des amortissements pratiqués depuis la date de mise en service jusqu'à la fin de l'exercice précédent. L'exercice précédent est l'exercice antérieur à l'exercice en cours défini dans les paramètres de calcul.

- Annuité pratiquée dates de début et de fin des amortissements pratiqués dont les montants figurent dans les champs en-dessous. Spécifiez le premier jour de l'exercice de début d'amortissement, par exemple, « 01 01 2014 », et le dernier jour de l'exercice archivé de l'exercice précédant l'exercice ouvert, par exemple, « 31 12 2015 ».
- Amortissements réévalués en cas d'immobilisation réévaluée, montant total des amortissements sur la base réévaluée.
- **Dont réévaluation** montant et date. En cas d'immobilisation réévaluée, part du montant des amortissements réévalués correspondant à l'amortissement sur le montant de la réévaluation.
- Amort. pratiqués par déd. Fiscale ce champ n'est pas mis à jour par l'archivage des calculs.
   En cas de déduction fiscale, après avoir spécifié son montant et la modalité dans la page des bases, reportez ce montant de la déduction dans ce champ. Sinon, la valeur résiduelle et la valeur nette seraient fausses.
- Autres amortissements montant des amortissements normaux.
- Dont amort. exceptionnels montant de l'amortissement exceptionnel pratiqué. Exemples :
  - En cas de mise hors service avec comptabilisation des amortissements exceptionnels restant à courir jusqu'à la fin du plan théorique.
  - Amortissement exceptionnel dans le cadre de l'aide fiscale 2001.
- Cumul des amortissements somme des amortissements :
  - Amortissements réévalués
  - Plus les amortissements pratiqués par déduction fiscale
  - Plus les autres amortissements
- **Régularisation** facultatif; montant et date. Pour information uniquement, non prise en compte dans les calculs.
- **Solde dérogatoire** calculé automatiquement lors de la mise à jour du plan par différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques.
- Valeur résiduelle fin de période valeur calculée et protégée : base fiscale diminuée des amortissements fiscaux.
- Valeur nette fin de période valeur calculée et protégée. Dans le plan fiscal, la valeur nette à fin de période est égale à la valeur résiduelle à fin de période.

# Economique

Si la gestion du plan économique est activée dans la société, cette page est affichée. Pour mémoire, le numéro de l'immobilisation en cours de mise à jour et sa base économique figurent en haut de la page. Le principe de mise à jour du plan économique est sensiblement le même que celui du plan fiscal. Seuls les champs qui diffèrent sont commentés. Ces informations sont affichées sur cette page :

- Type valeur « N » à renseigner obligatoirement sur les immobilisations en cours CG « 23\* ».
- Nombre de mois
- **Régime** obligatoire si le type est dégressif. Le régime détermine le coefficient à appliquer sur l'amortissement linéaire pour calculer des amortissements dégressifs. Cette valeur est un argument de la table **ED**.
- Amort. Exceptionnel/Modalité

Ces champs sont mis à jour par l'archivage :

- Annuité pratiquée début et fin.
- Amortissements réévalués
- **Dont réévaluation** montant et date.
- Autres amortissements
- · Dont amort. exceptionnels
- Cumul des amortissements somme des amortissements :
  - Amortissements réévalués
  - Plus les autres amortissements
- Régularisation montant et date.
- Solde dérogatoire
- Valeur résiduelle fin de période valeur calculée et protégée. Base économique diminuée des amortissements économiques.
- Valeur nette fin de période valeur calculée et protégée. Réintégration de la valeur résiduelle d'origine :
  - Base économique
  - Moins cumul des amortissements économiques
  - Plus la valeur résiduelle d'origine

Un seul archivage est effectué par société et exercice pour tous les calculs et tous les plans.

# Reporting

Si la gestion du plan Reporting est activée dans la société, cette page est affichée. Pour mémoire, le numéro de l'immobilisation en cours de mise à jour et sa base économique figurent en haut de la page. Toutes les informations du plan Reporting, base et méthode, sont paramétrées sur deux pages.

## Première page – Immobilisation et base

Ce tableau présente les informations affichées sur cette page :

Champ	Description
Société de comptabilisation	Les écritures seront comptabilisées avec ce code société
Numéro compte immobilisation (et sous-compte)	Compte de l'immobilisation dans la société de reporting.
Grille de comptabilisation	Associez le code de la grille contenant les règles de comptabilisation.
Date de mise en service	Cette date est la date de début du calcul de l'amortissement reporting.
Réévaluation / Modalité / Date fin exer	Facultatif.
Base reporting	Base de calcul de l'amortissement à renseigner.

## Deuxième page – Amortissements

Le même principe que pour le plan fiscal est appliqué. Ces informations sont affichées sur cette page :

- Type
- Nombre de mois
- Régime obligatoire si le type est dégressif. Le régime détermine le coefficient à appliquer sur l'amortissement linéaire pour calculer des amortissements dégressifs. Cette valeur est un argument de la table RD.
- Amort. Exceptionnel/Modalité
- Annuité pratiquée début et fin.

Ces champs sont mis à jour par l'archivage :

- Amortissements réévalués
- **Dont réévaluation** montant et date.
- Autres amortissements
- Dont amort. exceptionnels
- Cumul des amortissements
- Régularisation montant et date.
- Valeur résiduelle fin de période valeur calculée et protégée. Base reporting diminuée des amortissements reporting.

Un seul archivage par société/exercice pour tous les calculs, tous les plans.

## Consolidation

Si la gestion du plan Consolidation est activée dans la société, cette page est affichée. La cinématique est équivalente au plan Reporting. Pour mémoire, le numéro de l'immobilisation en cours de mise à jour et sa base économique figurent en haut de la page. Les informations du plan Consolidation sont paramétrées sur deux pages.

### Première page – Immobilisation et base

Ce tableau présente les informations affichées sur cette page :

Champ	Description
Société de comptabilisation	Les écritures seront comptabilisées avec ce code société.
Numéro compte immobilisation (et souscompte)	Compte de l'immobilisation dans la société de consolidation.
Grille de comptabilisation	Associez le code de la grille contenant les règles de comptabilisation.
Date de mise en service	Cette date est la date de début du calcul de l'amortissement de consolidation.
Réévaluation / Modalité / Date fin exer	Facultatif.
Base consolidation	Base de calcul de l'amortissement à renseigner.

# Deuxième page – Amortissements

Le principe est identique à celui du plan fiscal. Ces informations sont affichées sur cette page :

- Type
- Nombre de mois
- Régime obligatoire si le type est dégressif. Le régime détermine le coefficient à appliquer sur l'amortissement linéaire pour calculer des amortissements dégressifs. Cette valeur est un argument de la table CD.
- Amort. Exceptionnel/Modalité
- Annuité pratiquée début et fin

Ces champs sont mis à jour par l'archivage :

- Amortissements réévalués
- **Dont réévaluation** montant et date.

- Autres amortissements
- (Dont amort. exceptionnels)
- Cumul des amortissements
- **Régularisation** montant et date.
- Valeur résiduelle fin de période valeur calculée et protégée. Base de consolidation diminuée des amortissements de consolidation.

Un seul archivage est effectué par société et exercice pour tous les calculs, tous les plans.

## IAS/IFRS

Si la gestion du plan IAS/IFRS est activée dans la société, donc en présence du module 40, IAS/IFRS & scissions, cette page est affichée. Pour mémoire, le numéro de l'immobilisation en cours de mise à jour et sa base économique figurent en haut de la page et les informations du plan sont paramétrées sur deux pages.

## Première page – Immobilisation et bases

Ce tableau présente les informations affichées sur cette page :

Champ	Description
Numéro compte immobilisation et sous-compte	Compte de l'immobilisation dans la société de consolidation.
Grille de comptabilisation	Associez le code de la grille contenant les règles de comptabilisation.
Date de mise en service	Cette date est la date de début du calcul de l'amortissement dans ce plan.
Valeur Brute	Le montant est libre. Prérenseigné avec la base économique, ce montant est modifiable.
Valeur résiduelle d'origine	Valeur résiduelle connue, déduction faite des frais de vente, dès l'enregistrement de la fiche. Cette valeur est soustraite de la base amortissable.
Dont frais de vente	A titre indicatif uniquement.
Valeur résiduelle réévaluée et date	Champ protégé, automatiquement mis à jour au fur et à mesure des réévaluations et des dépréciations. Consultez la section Réévaluations et dépréciations, page 58.

Cumul écart de réévaluation et date	Champ protégé, automatiquement mis à jour au fur et à mesure des réévaluations et des dépréciations.
Cumul montant à provisionner et date	Champ protégé, automatiquement mis à jour au fur et à mesure des réévaluations et des dépréciations.
Base amortissable	Résultat de cette opération : Valeur brute Moins la valeur résiduelle d'origine, réévaluée Plus le cumul de l'écart de réévaluation Moins le cumul des provisions pour dépréciation qui ont imputé la base amortissable

### Deuxième page – Amortissements

Le principe est identique à celui du plan fiscal. Ces informations sont affichées sur cette page :

- Type
- Nombre de mois
- Régime obligatoire si le type est dégressif. Le régime détermine le coefficient à appliquer sur l'amortissement linéaire pour calculer des amortissements dégressifs. Cette valeur est un argument de la table ID.
- Annuité pratiquée début et fin.

Ces champs sont mis à jour à chaque archivage des amortissements, en fin d'exercice. Un seul archivage est effectué par société et exercice pour tous les calculs, tous les plans. Il s'agit du cumul des amortissements pratiqués depuis la date de mise en service jusqu'à la fin de l'exercice précédent (exercice antérieur à l'exercice en cours défini dans les paramètres de calcul).

- Autres amortissements
- Cumul des amortissements
- **Régularisation** montant et date. Facultatif, à saisir manuellement pour information, non pris en compte dans les calculs.
- Valeur résiduelle reste à amortir, c'est-à-dire la base amortissable diminuée du cumul des amortissements.
- Valeur nette comptable la différence entre la valeur résiduelle et la valeur nette comptable correspond à la valeur résiduelle d'origine, éventuellement réévaluée. La valeur nette comptable est le résultat de cette opération :
  - Valeur brute
  - Plus l'écart de réévaluation
  - Moins le montant à provisionner
  - Moins le cumul des amortissements

Vous pouvez créer une immobilisation normale sans facture avec un plan IAS/IFRS, par exemple, pour une subvention amortissable. Cette immobilisation n'a pas de base fiscale ou économique, mais une base IAS/IFRS libre. Cette immobilisation n'a donc ni plan fiscal, ni plan économique et

son type de plan est défini sur « Z ». Pour créer une immobilisation sans facture, forcez la page de mise à jour des factures avec la touche F21.

Un seul archivage est effectué par société et exercice pour tous les calculs, tous les plans.

## Cession

Cette page permet d'enregistrer ces éléments :

- Sorties d'immobilisations « Vente », « Destruction », « Hors service ».
- Virements de poste à poste le virement de poste à poste permet de constater le passage d'une immobilisation en cours, immobilisation non amortie enregistrée dans un compte « 23\* » vers un compte d'immobilisations « 21\* » à une date donnée, où elle peut alors être amortie.
- Scissions d'immobilisations la scission permet d'éclater une immobilisation en plusieurs immobilisations, en présence du module 40. La ventilation est appliquée aux valeurs brutes et aux amortissements constatés qui constituent les nouvelles bases amortissables.

Seul un de ces types peut être renseigné.

## Première page – Cession d'une immobilisation

Ce tableau présente les informations affichées sur cette page :

Champ	Description
Date de cession	Date de sortie de l'immobilisation. Si cette date est différente de 0, il s'agit d'une cession.
Type de cession	« Vente », « Hors service » ou « Destruction »
Compt. amort. Excep. si HS	Si vous spécifiez « Oui » et si le prix de cession est inférieur à la valeur comptable à la date de cession, le montant de la différence entre ces valeurs est comptabilisé en amortissement exceptionnel.
Quantité cédée ou Valeur cédée	Si la quantité ou la valeur indiquée n'est pas identique à la quantité ou à la valeur de la fiche, lors du calcul d'amortissement, une cession partielle est effectuée par création d'une fiche identique pour la partie non cédée. Le numéro principal est le même et le numéro complémentaire est incrémenté de 1.
Commentaires	Champ libre, sur deux fois 25 caractères.

# Deuxième page - Virement de poste à poste

Ce tableau présente les informations affichées sur cette page :

Champ	Description
Virement de Poste à Poste	« Oui » ou « Non ».
Date de mise en service	Date de début d'amortissement dans le nouveau compte et date effective du virement de poste à poste.
Compte	Nouveau compte d'immobilisation « 21* ». Lors de l'archivage des calculs, ce compte est mis à jour sur la page des bases de la fiche d'immobilisation. En attendant, la fiche d'immobilisatior reste telle qu'elle est, bien que le nouveau compte soit pris en compte dans les calculs et dans les éditions.
Grille de comptabilisation	Grille de comptabilisation sur le nouveau compte.
Fiscal	Type, nombre de mois et régime. L'immobilisation transférée sera amortie avec la méthode renseignée ici.
Economique	Type, nombre de mois et régime. Méthode d'amortissement économique de l'immobilisation sur le nouveau compte.
Commentaires	Champ libre, sur deux fois 25 caractères.

# Deuxième page - Scission

Ces informations sont affichées sur cette page :

- Scission d'une immobilisation « Oui » ou « Non »
- Type de scission « Quantité », « Montant » ou « Pourcentage »
- Nombre de fiches à créer alimenté automatiquement

### Procédez comme suit :

- 1 Validez le type de scission, cliquez sur **Détail scission** ou appuyez sur **F20**.
- 2 Renseignez la fenêtre de scission.

Par immobilisation à créer, spécifiez la désignation et la quantité ou le pourcentage ou le montant correspondant. Le total doit être égal à celui de l'immobilisation d'origine ou la somme des pourcentages doit être égale à 100.

Après la validation du détail de la scission, le champ **Nombre de fiches à créer** est automatiquement alimenté. A ce stade, la fiche est préparée pour effectuer une scission.

La scission est effective uniquement lorsque la fonctionnalité **Traitement des scissions** a été exécutée. Le traitement des scissions permet de créer les nouvelles fiches, avec ces caractéristiques :

- Par incrémentation du numéro secondaire, le numéro principal est identique.
- La ventilation est appliquée aux valeurs brutes et aux amortissements constatés.

• L'immobilisation à l'origine de la scission est conservée, jusqu'à l'archivage des calculs, dans les fichiers pour information, mais n'est plus active et n'est plus prise en compte par les traitements.

# Opération

Cette page contient les informations de maintenance de la fiche :

- Code opération « C » (« Création ») ou « M » (« Mise à jour »)
- Initiale opérateur
- Date d'entrée dans le système
- Date de dernière mise à jour
- Heure de dernière mise à jour

# Affectation automatique des factures (PIM314CLP)

### Immobilisations > Immobilisations > Saisies > Affectation auto des factures

Les factures d'immobilisations enregistrées en comptabilité figurent en attente d'affectation dans les immobilisations. L'affectation automatique des factures consiste donc à créer une fiche d'immobilisation à partir d'une facture. Pour ce faire, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Si les établissements sont gérés pour la société, pour afficher les factures en attente d'un établissement, spécifiez le code de l'établissement.
  - Pour afficher les factures en attente de tous les établissements, laissez ce champ à blanc.
- 3 Pour afficher les factures en attente sur des comptes d'immobilisation, spécifiez une plage de numéros de comptes.
- 4 Appuyez sur Entrée.
- 5 Dans la liste des comptes, devant le compte à traiter, cliquez sur « 1 » (« Choisir ») et appuyez sur Entrée.

La liste des factures est affichée par compte. Les informations sur les factures sont affichées dans ces colonnes :

- Numéro de pièce
- Compte et tiers fournisseur
- · Raison sociale
- Montant HT ligne, sur le compte d'immobilisation sélectionné
- Montant HT global de la facture, pour tous les comptes
- HT déjà affecté affectation partielle si la facture est affectée à plusieurs immobilisations

Des codes actions et des fonctions permettent de choisir la facture à affecter et son montant, et de créer la fiche.

### Affectation d'une facture en totalité

Pour créer ou mettre à jour une immobilisation en lui affectant l'intégralité de la facture, procédez comme suit :

- 1 Devant la facture, spécifiez le code action « T » (« Pointage Total ») et appuyez sur Entrée.
- 2 Cliquez sur **Créat. Multi-factures** ou appuyez sur **F6** et complétez les pages dont le contenu est détaillé dans les sections précédentes.
- 3 Sur la page de création, spécifiez ces informations :
  - Numéro Immobilisation principal et secondaire
    - Pour créer une nouvelle immobilisation, si la numérotation automatique a été paramétrée dans le complément société, ne spécifiez pas de numéro. Sinon, pour créer la fiche d'immobilisation, spécifiez le nouveau numéro.
    - Pour affecter la facture (avoir) à une fiche d'immobilisation déjà existante, spécifiez le numéro de la fiche. Si le montant de l'avoir est inférieur ou égal à la valeur résiduelle de l'immobilisation, l'avoir peut être affecté à une immobilisation déjà amortie.
  - Numéro Immo. Référence Facultatif. Si ce champ est renseigné, la nouvelle immobilisation sera créée par duplication de celle-ci.
- 4 Pour continuer la mise à jour de la fiche, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
- 5 Renseignez ces différentes pages :
  - Descriptif
  - Compléments
  - Situation
  - Multifacture automatiquement informé dans ce cas
  - Bases

Validez chaque page en appuyant sur Entrée

- 6 Spécifiez les différents plans selon le paramétrage du complément société puis appuyez sur Entrée jusqu'à la dernière page de mise à jour de la fiche.
- 7 Pour valider la mise à jour de la fiche, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
  - Ce message s'affiche : « Vous venez de valider la fiche n° x ».
- 8 Pour réafficher la page d'affichage des factures à affecter et répéter l'opération, cliquez sur **Continuer** ou appuyez sur **Entrée**.

# Affectation partielle d'une facture

Pour créer ou mettre à jour une immobilisation en lui affectant une partie de la facture, procédez comme suit :

- 1 Devant la facture, spécifiez le code action « P » (« Pointage partiel ») et appuyez sur Entrée.
- 2 Renseignez la page des montants TTC, TVA et HT à affecter.
- 3 Cliquez sur Valider ou appuyez sur F9.
  - La page des factures s'affiche et la facture sélectionnée est marquée avec l'indicateur « P ».
- 4 Cliquez sur **Créat. Multi-factures** ou appuyez sur **F6** et renseignez les pages de la même façon qu'en affectation totale de la facture.
  - En cas d'erreur de pointage, le code action « R » (« Réinitialiser ») permet d'annuler le pointage, total ou partiel, de la facture.

# Saisie et mise à jour d'une fiche d'immobilisation (PIM080)

### Immobilisations > Immobilisations > Saisies > Fiches d'immobilisations

Généralement, les immobilisations sont créées par l'affectation automatique des factures. Toutefois, cette fonctionnalité permet d'effectuer ces opérations :

- Créer des fiches manuellement, comme des immobilisations prévisionnelles, sans facture, ou des immobilisations normales en cas de reprise, par exemple, des données d'un autre système.
- Mettre à jour des fiches existantes, par exemple, pour enregistrer des cessions, des scissions, modifier un plan...

De nombreux critères de sélection sont proposés, essentiellement les champs des pages de descriptif, compléments, situation et cession, facilitant ainsi la sélection des fiches à mettre à jour.

Lors de la saisie d'une nouvelle fiche via cette fonctionnalité, la principale différence par rapport à la saisie par affectation automatique des factures concerne la page multifacture qui n'est pas alimentée automatiquement. La facture doit être saisie sur cette page. Pour les autres pages, consultez la section « Détail d'une fiche d'immobilisation », page 39.

Pour créer une immobilisation, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'établissement de l'environnement.
- 2 Renseignez les critères de sélection et appuyez sur Entrée.
  - Les immobilisations sélectionnées s'affichent.
- 3 Pour créer une nouvelle immobilisation, cliquez sur Créer ou appuyez sur F6.
  - Pour mettre à jour une immobilisation, spécifiez le code action « 2 » (« Réviser ») et appuyez sur Entrée.

- 4 Si la numérotation est automatique, le numéro est alimenté, sinon spécifiez ce numéro.
- 5 Sur les pages **Descriptif**, **Compléments** et **Situation**, spécifiez les informations demandées et, pour valider chaque page, appuyez sur **Entrée**.
- 6 Sur la page Multifacture, enregistrez les factures :
  - a Cliquez sur Créer ou appuyez sur F6 et spécifiez les informations demandées.
     Ces informations sont obligatoires : code journal, date comptable, numéro de facture, CG et tiers, montant HT et montant TTC.
  - b Pour valider la facture et, le cas échéant, saisir une nouvelle facture, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.
- 7 Une fois les factures enregistrées, cliquez sur Ecran précédent ou appuyez sur F12.
- 8 Sur la page **Multifacture**, cliquez sur Entrée.
- 9 Sur la page Bases, spécifiez les informations demandées et appuyez sur Entrée.
- 10 Spécifiez les différents plans selon le paramétrage du complément société, puis appuyez sur Entrée jusqu'à la dernière page de mise à jour de la fiche.
- 11 En cas de reprise, mettez à jour les annuités pratiquées.
- 12 Pour valider la mise à jour de la fiche et, au besoin, répéter l'opération, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

# Multifacture

### Immobilisations > Immobilisations > Saisies > Multifacture

Cette fonctionnalité permet de saisir une facture supplémentaire et de mettre à jour une immobilisation directement à partir de la page **Multifacture**, sans passer sur toutes les pages.

- 1 Spécifiez le code établissement et le numéro de fiche et appuyez sur Entrée.
- 2 Sur la page des factures, pour ajouter une facture, cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.
- 3 Pour valider la facture, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
  Les bases et les plans sont automatiquement mis à jour sans accès aux pages.
- 4 Pour quitter la mise à jour de l'immobilisation et passer à l'immobilisation suivante, cliquez sur **Ecran précédent** ou appuyez sur **F12**.

  Alternativement, pour quitter la fonctionnalité, cliquez sur **Fin** ou appuyez sur **F3**.

# Réévaluations et dépréciations (PIM200)

### Immobilisations > Immobilisations > Saisies > Réévaluations/Dépréciations

Dans le cadre des normes IAS/IFRS, une immobilisation peut faire l'objet de plusieurs réévaluations au cours de sa vie. De la même façon, elle peut faire l'objet de dévaluation et de dépréciation.

Contrairement au plan IAS/IFRS, en comptabilité sociale dans le plan Normal, l'immobilisation ne peut pas faire l'objet d'une réévaluation mais seulement d'une dépréciation.

Ces informations, stockées dans un fichier historique, sont prises en compte dans le calcul des amortissements :

- Les réévaluations, dévaluations et dépréciations sont comptablement enregistrées.
   Le montant amortissable et, en conséquence, le montant des amortissements sont impactés.
   Une écriture d'extourne de la réévaluation est générée à la cession du bien.
   Dans certains cas, les réévaluations peuvent faire l'objet d'une reprise de provision.
- Au fur et à mesure de la saisie des réévaluations et dépréciations, ces champs sont automatiquement mis à jour dans la fiche :
  - Dépréciation cumulée des bases du plan Normal
  - Cumul écart de réévaluation, Valeur résiduelle réévaluée et Cumul montant à provisionner du plan IAS/IFRS
- La comptabilisation des réévaluations ou dépréciations est effectuée en même temps que la comptabilisation des calculs.

Les réévaluations peuvent être effectuées selon ces principes :

- Immobilisation par immobilisation
- Pour une série d'immobilisations répondant à certains critères d'extraction :
  - Par affectation d'un coefficient ou d'un pourcentage de réévaluation.
  - Avec les mêmes critères que pour la mise à jour des fiches : compte, bâtiment, atelier, secteur, centre, immobilisation de regroupement, famille, catégorie...

Les dépréciations sont effectuées immobilisation par immobilisation.

# Sélection des immobilisations à réévaluer ou à déprécier

Pour saisir une réévaluation ou une dépréciation, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'établissement de l'environnement.
- 2 Spécifiez le type de plan :
  - « I » pour le type de plan « IAS/IFRS »
  - « S » pour le type de plan « Fiscal/Economique »
- 3 Choisissez le critère de tri de l'affichage des immobilisations sélectionnées :
  - Numéro d'immobilisation
  - Référence interne

- Catégorie
- 4 Au besoin, pour affiner la sélection, vous pouvez ajouter ces critères de sélection :
  - Etablissement, numéro d'immobilisation, type, catégorie, sous-catégorie, référence interne, CG d'immobilisation, date de mise en service, immobilisation de regroupement
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la liste des immobilisations sélectionnées, spécifiez un code action :
  - « 1 » (« Choisir ») devant les immobilisations pour les réévaluer ou les déprécier une par une.
  - « M » (« Màj automatique ») devant les immobilisations dont la nouvelle valeur résiduelle sera déterminée par application d'un même coefficient ou pourcentage d'unités d'œuvre (UO) consommées par rapport à des UO produites.
- 7 Pour valider la sélection, appuyez sur **Entrée**.

# Réévaluation de plusieurs immobilisations – plan IFRS « I »

- 1 Spécifiez ces informations :
  - Date de réévaluation obligatoire
  - Libellé obligatoire
  - Coefficient de réévaluation ou Unités conso/unités produites
    - Le coefficient de réévaluation est appliqué à la valeur résiduelle pour déterminer la nouvelle valeur résiduelle. La différence entre les deux valeurs correspond, si le coefficient supérieur à 1, à la réévaluation ou, si les coefficient est inférieur à 1, à la dévaluation.
    - Le prorata des unités consommées par rapport aux unités produites est appliqué à la valeur résiduelle pour déterminer la nouvelle valeur résiduelle et, de fait, la réévaluation ou la dévaluation.
  - Etat réévaluation simplifié cette option détermine si l'état accessible via le bouton Liste Simulation ou la touche F21 doit être simplifié. Cet état, généré dans le spoule des impressions, permet de contrôler le résultat de la réévaluation avec les paramètres en cours.
    - Si vous spécifiez « **Oui** » dans ce champ, une ligne par immobilisation est éditée, avec la valeur résiduelle d'origine et la nouvelle valeur résultant de la réévaluation.
    - Si vous spécifiez « **Non** », tous les champs résultant de la réévaluation, par immobilisation, sont édités.
- 2 Pour lancer le traitement définitif de la réévaluation, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

# Réévaluation d'une immobilisation - plan IFRS « I »

1 Sur la page d'affichage des réévaluations et dépréciations de la fiche, cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.

Pour mémoire, le plan et le numéro de l'immobilisation en cours de mise à jour sont rappelés en haut.

- 2 Renseignez les champs en fonction de l'action à mener :
  - Valeur résiduelle champ protégé. Valeur résiduelle de l'immobilisation au moment de la mise à jour.
  - Valeur résiduelle d'origine champ protégé, identique au champ précédent avant de valider la réévaluation ou la dépréciation. Mise à jour automatique lors de la validation de la réévaluation ou de la dépréciation.
  - **Date** obligatoire. Date à partir de laquelle la réévaluation ou la dépréciation sera prise en compte dans les calculs et comptabilisée. Cette date être supérieure à la date de fin d'annuité pratiquée de la fiche et à la précédente réévaluation ou dépréciation.
  - **Libellé** obligatoire.

### Montant

- Pour une réévaluation qui impactera le cumul de l'écart de réévaluation, spécifiez un montant positif.
- Pour une dévaluation ou dépréciation qui impactera le cumul des montants à provisionner, spécifiez un montant négatif.
- Dans le cas d'une réévaluation avec reprise de provision, laissez le champ à blanc. Le montant de la provision est inférieur ou égal au cumul des montants à provisionner qu'il impactera.

### A imputer sur écart

- Pour une réévaluation, spécifiez « Oui ».
- Pour une dévaluation ou une dépréciation, spécifiez « Oui » ou « Non ».
- Si une immobilisation a déjà fait l'objet d'une réévaluation, un montant négatif peut correspondre à l'une de ces opérations :
  - Une dévaluation, à concurrence du montant de l'écart de réévaluation, à imputer sur l'écart de réévaluation
  - Une dépréciation à provisionner

### A provisionner

- Pour une dévaluation ou une dépréciation, spécifiez « Oui ».
- Pour une réévaluation, spécifiez « Non ».

### A imputer sur base amort

- Pour une réévaluation, spécifiez « Oui ».
- Pour une dévaluation ou une dépréciation, spécifiez « Oui » ou « Non ».
- Montant et Reprise de provision ce champ permet d'effectuer une réévaluation par diminution des provisions résultant d'une dépréciation. Si vous spécifiez « Oui » dans le

champ **Reprise de provision**, spécifiez un montant positif qui doit être inférieur ou égal, en valeur absolue, au cumul des montants à provisionner.

- **Cumul écart réévaluation** champ protégé, mis à jour automatiquement lors de la validation d'une réévaluation à imputer sur écart.
- **Cumul montant à provisionner** champ protégé, mis à jour automatique lors de la validation d'une dépréciation à provisionner ou d'une réévaluation avec reprise de provision.

Dans la section Valeur résiduelle d'origine, ces informations sont affichées :

 Valeur résiduelle initiale – champ protégé. Valeur résiduelle d'origine au moment de la mise à jour.

### Montant

Pour réévaluer la valeur résiduelle d'origine, spécifiez un montant positif. Ce montant diminuera nouvelle valeur résiduelle de l'immobilisation.

Pour diminuer la valeur résiduelle d'origine, spécifiez un montant négatif. Ce montant augmentera la nouvelle valeur résiduelle de l'immobilisation.

La réévaluation de la valeur résiduelle d'origine impacte seulement la valeur résiduelle amortissable et non la valeur nette comptable. La réévaluation ne fait donc pas l'objet d'une comptabilisation, mais son montant intervient dans le calcul des amortissements et dans leur comptabilisation.

- Nouvelle valeur résiduelle champ protégé, mis à jour automatiquement lors de la validation de la réévaluation ou de la dépréciation de la valeur résiduelle d'origine.
- 3 Pour créer l'enregistrement de réévaluation ou de dépréciation et mettre à jour les nouvelles valeurs et bases dans la fiche d'immobilisation, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

# Dépréciation d'une immobilisation – plan fiscal/économique « S »

1 Sur la page d'affichage des réévaluations et dépréciations de la fiche, cliquez sur **Créer** ou appuyez sur **F6**.

Pour mémoire, le plan et le numéro de l'immobilisation en cours de mise à jour sont rappelés en haut.

- 2 Renseignez les champs en fonction de l'action à mener :
  - Valeur résiduelle Fiscale et/ou Eco champs protégés. Valeur résiduelle de l'immobilisation au moment de la mise à jour.
  - Nouvelle valeur résiduelle Fiscale et/ou Eco champs protégés, identiques aux champs précédents avant la validation de la réévaluation ou la dépréciation. Mise à jour automatique lors de la validation de la réévaluation ou de la dépréciation.
  - **Date** obligatoire. Date à partir de laquelle la réévaluation ou la dépréciation sera prise en compte dans les calculs et comptabilisée. Cette date doit être supérieure à la date de fin d'annuité pratiquée de la fiche et à la précédente réévaluation ou dépréciation.

- Libellé obligatoire.
- Montant spécifiez un montant négatif qui impactera le cumul des montants à provisionner.
- A provisionner champ protégé, forcé sur la valeur « Oui ».
- A imputer sur base amort « Oui » ou « Non ».
- Montant et Reprise de provision impossible en cas de dépréciation.
- Cumul montant à provisionner champ protégé, automatiquement mis à jour lors de la validation de la dépréciation.
- 3 Dans la section Valeur résiduelle d'origine, ces informations sont affichées :
  - Valeur résiduelle initiale champ protégé. Valeur résiduelle d'origine au moment de la mise à jour.
  - Montant pour diminuer la valeur résiduelle d'origine, spécifiez un montant négatif. Ce montant augmentera la nouvelle valeur résiduelle de l'immobilisation. La réévaluation de la valeur résiduelle d'origine impacte seulement la valeur résiduelle amortissable et pas la valeur nette comptable. La réévaluation ne fait donc pas l'objet d'une comptabilisation, mais son montant intervient dans le calcul des amortissements et dans leur comptabilisation.
  - **Nouvelle valeur résiduelle** champ protégé. Mise à jour automatique lors de la validation de la dépréciation de la valeur résiduelle d'origine.
- 4 Pour créer l'enregistrement de dépréciation et mettre à jour les nouvelles valeurs et bases dans la fiche d'immobilisation, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

# Illustration de réévaluation et de dépréciation par plan

Les champs ombrés sont affichés pour information, alimentés mais protégés.

Type de plan	I = IAS/IFRS					S=Fiscal et Economique		
Immobilisation	Α			В		Α		В
Actions effectuées (exemples)	Réév	Déval	Réev	Réév	Réév VR	Dépréc	Dépr.	Dépr VR
	(500)	(100)	(30)	(120)	(3)	(40)	(10)	(2)
Valeur résiduelle	1000	630	530	560	680	1000	630	630
Nouvelle valeur résiduelle	1500	530	560	680	677	960	630	632
Date	Х	01	02	03	04	Х	01	02
Libelle	Lib	Lib	Lib	Lib	Lib	Lib	Lib	Lib
Montant	500	100-		50		40-	10-	
A imputer sur écart	0	0	0	0				
A provisionner	N	0	N	N		0	0	
A imputer sur base amort	0	0	0	0		0	N	
Reprise de provision	N	N	0	0		N	N	
Montant (repr prov)			30	70				
Cumul écart réévaluation	500			50	50			
Cumul montant à provisionner		100-	70-	0		40-	10-	10-
Valeur résiduelle origine								
Valeur résiduelle initiale		10	10	10	10		10	10
					3			2-
Nouvelle valeur résiduelle		10	10	10	13			8
Comptabilisées avec lignes de	19-20	21-22	23-24	19-20		21-22	21-22	
la grille de compte n°				23-24				

# Scissions

Ce traitement est conditionné à l'acquisition du module **IAS/IFRS et Scission**. Ce traitement permet d'effectuer ces opérations :

- 1 Eclater une immobilisation en plusieurs immobilisations.
- 2 Pour modifier la durée de vie ou le type d'amortissement de certaines immobilisations résultant de la scission, via la gestion des immobilisations par composant dans le cadre des IFRS.

Les immobilisations résultant de la scission conservent le numéro principal de d'immobilisation d'origine avec des numéros secondaires différents.

L'immobilisation à l'origine de la scission est conservée dans les fichiers pour information jusqu'à l'archivage des calculs, mais n'est plus active et donc plus prise en compte dans les traitements.

Le traitement des scissions se déroule en deux temps :

- 1 Sur la page des scissions, mise à jour des fiches d'immobilisation.
- 2 Traitement des scissions.

# Mise à jour des fiches – scissions

### Immobilisations > Immobilisations > Saisies > Fiches d'immobilisations

- 1 Devant la fiche à éclater, spécifiez le code action « 2 » (« Réviser ») et appuyez sur Entrée.
- 2 Devant la ligne Cession, spécifiez le code action « 1 » (« Choisir ») et appuyez sur Entrée.
- 3 Pour afficher la seconde page, faites défiler.

Dans la section Scission d'une immobilisation, ces informations sont affichées :

- Scission d'une immobilisation « Oui »
- Type de scission montant, pourcentage ou quantité
- Nombre de fiches immos à créer mis à jour automatiquement lors de la validation de la fenêtre de scission
- 4 Spécifiez le type de scission et appuyez sur Entrée.

La fenêtre de scission s'affiche, avec des paramètres qui dépendent du type sélectionné.

- 5 Spécifiez les valeurs des nouvelles fiches à créer :
  - Désignation de la nouvelle fiche
  - Taux, quantité ou montant

Si la valeur globale des nouvelles immobilisations équivaut à la valeur de l'immobilisation d'origine, vous pouvez valider votre saisie :

- Le cumul des montants doit être égal à la base nette économique.
- Le cumul des quantités doit être égal à la quantité initiale.
- Le cumul des pourcentages doit être égal à 100.

Le nombre de fiches d'immobilisaitons à créer est mis à jour automatiquement à la validation.

- 6 Pour valider votre saisie, appuyez sur Entrée.
- 7 Pour enregistrer les paramètres de la scission et, au besoin, passer à une autre fiche, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

Une fois les scissions préparées, le traitement des scissions peut être effectué.

### Traitement des scissions

### Immobilisations > Scissions > Traitement des scissions

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Spécifiez ces critères de sélection et de tri :
  - Compte d'immobilisation plage de numéros de comptes
  - Numéro immobilisation plage de numéros
  - Traitement définitif
    - Pour obtenir uniquement un état de contrôle, spécifiez « Non ».
    - Pour effectuer le traitement avec ou sans état de contrôle, spécifiez « Oui ».
  - Etat de contrôle « Oui » ou « Non ». Si le traitement est provisoire, vous devez spécifier « Oui ».

L'état restitue par immobilisation, qu'elle soit d'origine ou nouvelle, les montants TTC et de TVA des bases, des amortissements et de la valeur résiduelle.

- 4 Cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
- 5 Pour soumettre le traitement en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

A la fin du traitement, les nouvelles immobilisations sont créées et toutes les valeurs contenues dans la fiche – factures, bases, amortissements, réévaluations, dépréciations, valeurs résiduelles – sont calculées au prorata des pourcentages, montant ou quantités.

# Chapitre 4 Amortissements

# **Fonctionnalités**

### Généralités

Le calcul des amortissements est effectué à la demande par société et établissement. Le précédent calcul est automatiquement écrasé et remplacé par le nouveau. Si le calcul est effectué à une date supérieure à la fin de l'exercice en cours, il est qualifié avec le type « Prévisionnel » et ne peut pas être comptabilisé. La comptabilisation des amortissements est le reflet du fichier des calculs au moment du lancement de la fonctionnalité. Aussi est-il préférable d'enchaîner les traitements de calculs et l'édition des calculs pour la vérification et la comptabilisation.

Une seule comptabilisation est obligatoire, celle de fin d'exercice. Le calcul de fin d'année des immobilisations normales doit donc être effectué pour tous les plans en même temps et prendre en compte les cessions de l'exercice. Ce calcul est utilisé pour ces opérations :

- 1 Comptabilisation des écritures de l'exercice
- 2 Edition des états fiscaux
- 3 Archivage des fiches avec leur mise à jour
- 4 Archivage et fermeture de l'exercice
- 5 Ouverture du nouvel exercice

La comptabilisation permet de générer les écritures centralisées par société et établissement et par CG dans le fichier batch **FAN350P1**. Un numéro de lot et un numéro d'identification permettent de faire le lien avec l'historique des calculs et de connaître ainsi les immobilisations et leur part de contribution par ligne générée.

Au cours de l'exercice, si la comptabilisation est de type comptable (« C »), les écritures doivent être générées dans un journal à contre-passation automatique sur la période suivante.

Par défaut, la comptabilisation est effectuée par compte. Si vous voulez que les écritures soient comptabilisées :

- Par centre, avec le centre analytique de la fiche, le calcul doit être demandé par centre.
- Par code statistique, le calcul doit être demandé par bâtiment et atelier.

## Historique des transferts

A défaut de gestion de l'historique des transferts, parmi les différentes valeurs renseignées dans la page de situation de la fiche d'immobilisation, seul l'établissement est systématiquement pris en compte dans la comptabilisation des amortissements des sociétés gérées par établissement.

La comptabilisation des écritures peut être demandée selon différents critères de tri :

Par centre

L'écriture est générée avec le centre analytique enregistré dans la fiche, à la dernière situation.

Par bâtiment/atelier

L'écriture est générée avec les codes enregistrés dans la fiche, à la dernière situation.

Ni l'un ni l'autre

L'écriture est générée avec les centres et codes statistiques associés au CG de la ligne.

Que ces éléments aient été modifiés ou non au cours d'un exercice, les amortissements sont toujours comptabilisés avec les valeurs de la fiche au moment du traitement, à la dernière situation.

Pour tenir compte des transferts internes, historisés dans le fichier **FIM070P1**, la comptabilisation des écritures avec historique des transferts doit être paramétrée dans les compléments société. Cet historique peut être pris en compte dans la comptabilisation de ces éléments :

- Comptabilisation des amortissements, soit les dotations
- Comptabilisation des immobilisations, soit les bases

La comptabilisation des OD de transfert de base peut se justifier si le transfert porte sur un élément figurant dans l'écriture comptable correspondant à la facture dans le compte d'immobilisation :

- Etablissement
- Centre, si le compte d'immobilisation est suivi en analytique
- Codes statistiques, si le compte d'immobilisation est géré par code statistique

# Calcul des amortissements (PIM100)

### Immobilisations > Amortissements > Traitements > Calcul des amortissements

Le calcul peut être fait partiellement, en vue de certains contrôles, pour certaines immobilisations, certains comptes généraux, certains plans ou un établissement. En vue de la comptabilisation, tous les calculs de toutes les immobilisations normales de la société doivent être effectués en même temps. Ces calculs sont paramétrés en tant que « à comptabiliser » dans les compléments société.

Les cessions peuvent être prises en compte au cours de l'exercice mais devront l'être impérativement dans le dernier calcul, celui de fin d'exercice qui sera archivé.

Pour effectuer un calcul, procédez comme suit :

Spécifiez la société et l'exercice de l'environnement.

- 2 Spécifiez un établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.
  - Pour sélectionner tous les établissements, laissez ce champ à blanc.
- 3 Spécifiez ces critères de sélection :
  - Compte plage de numéros de comptes d'immobilisations tous par défaut
  - Numéro d'immobilisation plage de numéros d'immobilisations tous par défaut
- 4 Spécifiez les autres critères :
  - Calcul à fin les calculs sont effectués jusqu'à cette date. Cette date de calcul est aussi la date de comptabilisation des calculs. Si la date est supérieure à la fin de l'exercice en cours, le calcul sera réputé de type « Prévisionnel » et ne pourra pas être comptabilisé.
  - Calcul normal spécifiez « Oui » ou « Non ».
  - Calcul Reporting en cas de gestion du plan de type reporting, spécifiez « Oui » ou « Non ». La société de reporting est affichée et protégée pour information.
  - Calcul consolidation en cas de gestion du plan de type consolidation, spécifiez « Oui » ou « Non ». La société de consolidation est affichée et protégée pour information.
  - Calcul IAS/IFRS en cas de gestion du plan de type consolidation, spécifiez « Oui » ou « Non ».
  - **Liste des erreurs** cette liste peut être demandée dans un deuxième temps via une option prévue à cet effet.
  - Immo prévisionnelles spécifiez « Oui », « Non » ou « Seules ».
  - Immo en commande spécifiez « Oui », « Non » ou « Seules ».
  - Prise en compte dates de cession spécifiez « Oui », « Non » ou « Seules ». Si vous spécifiez « Oui » ou « Seules », spécifiez la période, depuis le début de l'exercice jusqu'à la date de calcul. Dans le calcul de fin d'exercice, qui est le calcul qui sera archivé, spécifiez « Oui ». Si les dates de cession sont prises en compte, la génération des fiches définitives suite à des cessions partielles sera effectuée lors de l'archivage. Idem pour la prise en compte définitive des virements de poste à poste.
  - Constitution fichier pour constituer deux fichiers en sortie, le fichier des calculs d'amortissement et celui des factures, spécifiez « Oui ».
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur **Entrée**.
- 6 Si la constitution fichier est demandée, complétez les informations de la fenêtre **Sortie fichier** et cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.
  - Ce message d'avertissement s'affiche : « Pendant le calcul, ne pas faire de mise à jour d'immo ».
- 7 Cliquez sur **Continuer** ou appuyez sur **Entrée**.
- 8 Dans la fenêtre de soumission batch, au besoin, spécifiez les informations requises.
- 9 Pour soumettre le traitement de calcul en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

Quand le traitement est terminé, les fichiers de calcul ont été mis à jour.

La fonctionnalité **Liste des erreurs de calcul** permet d'effectuer un premier contrôle.

La fonctionnalité **Tableaux de calcul détaillés**, accessible depuis le menu des éditions et décrite ciaprès, permet d'éditer et contrôler le résultat des calculs.

# Liste des erreurs de calcul(PIM130)

### Immobilisations > Amortissements > Traitements > Liste des erreurs

Cette fonctionnalité permet d'éditer la liste des erreurs par type de calcul. Certaines erreurs sont bloquantes pour la comptabilisation tandis que d'autres sont éditées à titre d'avertissement.

Les erreurs de type alerte attirent l'attention de l'utilisateur sur une situation qui peut être normale ou non. Par exemple, si l'immobilisation n'est pas amortissable ou s'il s'agit d'une subvention IAS/IFRS, ce message peut être normal : « Alerte : Immobilisation sans fiscal ni économique ». Si ce n'est pas le cas, les plans devront être mis à jour et les calculs relancés.

Les autres erreurs, qui ne sont pas de type alerte, doivent être corrigées. Par exemple, ce message indique une situation anormale : « Immo non amortie, dernière annuité +1mois < date de début de calcul ». Si l'immobilisation est amortissable et si les calculs débutent le 01/01/2016, la date de fin d'annuité doit être définie sur « 0 », en cas de mise en service en 2016, ou « 31/12/2015 », en cas d'archivage effectué fin 2015. Si cette date est définie sur 31/12/2014, c'est probablement dû à une reprise dont les champs sont mal renseignés.

# Comptabilisation des amortissements (PIM160)

### Immobilisations > Amortissements > Traitements > Comptabilisation des amortissements

Pour procéder à l'édition des calculs, vous devez spécifier les critères de sélection vous permettant de vérifier les calculs, avant toute comptabilisation.

La comptabilisation des amortissements est possible pour les fiches qui ne sont pas en erreur de calcul. La date du calcul permet d'alimenter la date comptable des écritures générées. La comptabilisation des calculs est effectuée selon les règles définies dans les compléments société : plan, avec ou sans historique des transferts, type d'écriture à générer.

Pour procéder à l'édition des calculs, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'exercice de l'environnement.
- 2 Dans le champ Etablissement, nous vous recommandons de ne spécifier aucun code établissement pour sélectionner tous les établissements, sauf dans les cas particuliers. En cas de traitement multi-soumission, spécifiez un code liste.
- 3 Dans la section Critères de sélection, spécifiez les types de calculs demandés :
  - Calcul Normal
  - Calcul Reporting, s'il est géré

- Calcul Consolidation, s'il est géré
- Calcul IAS/IFRS, s'il est géré

Pour rappel, tous les plans gérés doivent être comptabilisés en même temps.

- 4 Appuyez sur Entrée.
- 5 Pour chaque type de calcul demandé, spécifiez ces informations :
  - Critères de tri :
    - Par centre et axe valeur renseignée par les paramètres du complément société.
    - Par bâtiment/atelier valeur renseignée par les paramètres du complément société.
  - Autres critères :
    - Type d'écriture valeur renseignée par les paramètres du complément société.
    - Version (si estimée) valeur renseignée par les paramètres du complément société.
    - Tirage définitif pour un tirage provisoire, spécifiez « Non ». Ces éditions sont générées :
      - Edition du compte rendu de la comptabilisation par immobilisation et par plan.
      - Edition des amortissements par situation, par immobilisation et par plan.

Si vous spécifiez « **Oui** », les mêmes éditions que pour le tirage provisoire sont générées et les écritures sont générées dans le fichier batch.

- Code journal si le type d'écriture est comptable, le journal doit être à contre-passation sur la période suivante. Les amortissements en cours d'exercice peuvent ainsi être comptabilisés sur des périodes différentes. Seule la comptabilisation sur la dernière période de l'exercice ne sera pas contre-passée.
- Numéro chrono obligatoire ou facultatif selon les paramètres du journal.
- **Code folio** obligatoire si le traitement est définitif. Pour distinguer les écritures par type de calcul dans le fichier batch, spécifiez un code folio différent par plan.
- 6 Appuyez sur Entrée et complétez les paramètres par calcul jusqu'à l'affichage de la fenêtre de soumission.
- 7 Pour soumettre la comptabilisation en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

## **Traitement**

# Fonctionnement général

Le traitement de comptabilisation des calculs permet d'alimenter le fichier historique de la comptabilisation **FIM160P1** du détail du lot. Le lot comporte l'ensemble des écritures à comptabiliser à une date donnée (période), résultant de tous les types de calcul.

Dans cet historique, un enregistrement est créé par lot, numéro d'immobilisation, type d'opération (ou numéro de la ligne de la grille), montant et numéro d'identification. Le numéro d'identification

établit le lien entre ce montant de l'immobilisation et le montant centralisé de l'enregistrement comptable correspondant.

Une fois le traitement terminé, les éditions correspondantes sont disponibles dans le spoule. Les écritures en attente de mise à jour sont générées dans le fichier des écritures batch (**FAN350P1**). Ces écritures contiennent le numéro de lot, le type d'opération et le numéro de pièce d'origine, alimenté avec le numéro d'identification du fichier historique de comptabilisation.

Pour compléter le traitement de comptabilisation et intégrer les écritures dans l'historique comptable, effectuez la génération des écritures comptables et extracomptables. De cette façon, vous pouvez justifier ces informations :

- Détail des immobilisations composant une écriture comptable centralisée, à partir de la consultation du compte
- Détail des comptes généraux mouvementés par immobilisation, à partir de la consultation de l'historique de comptabilisation

En cas d'erreur, tant que les écritures sont dans le fichier batch, vous pouvez encore revenir en arrière. Pour cela, vous devez supprimer les écritures dans le fichier batch, corriger la raison des erreurs, relancer les calculs à la même date, les contrôler et les comptabiliser. Lorsqu'une comptabilisation a été effectuée sur l'exercice, un message d'alerte est affiché, que vous pouvez forcer.

# Historique des transferts

Les transferts – modifications mises à jour dans la page **Situation de l'immobilisation** de la fiche – sont historisés par date.

La gestion de l'historique des transferts d'amortissements consiste à comptabiliser les amortissements sur les établissements, centres, bâtiments ou ateliers, en fonction de la durée d'appartenance de l'immobilisation à ces éléments. L'historique des transferts sert à proratiser l'amortissement lors de la comptabilisation des calculs.

La gestion de l'historique des transferts de base consiste à enregistrer des OD de compte à compte dans les CG d'immobilisations quand l'immobilisation est déplacée, pour qu'elle figure au bon endroit à la date de comptabilisation. Le déplacement consiste dans le changement d'établissement, de centre, de bâtiment ou d'atelier.

Dans cet exemple, une immobilisation est mise à jour comme suit :

- 1 Le 01/01/2016, acquisition de l'immobilisation pour 2400,00 €, amortissable sur deux ans, enregistrée à l'actif de l'établissement 01, dans le compte « 215000 ».
- 2 Le 29/02/2016, transfert à l'établissement 02 via la page de situation de la fiche.

Comptabilisation au 31/12/2016:

Premier cas – pas de gestion de l'historique des transferts.
 L'immobilisation figure toujours à l'actif de l'établissement 01.
 Les amortissements figurent dans l'établissement 02, pour 1200,00 €.

- Deuxième cas gestion de l'historique des transferts d'établissement pour les amortissements mais pas pour les bases.
  - L'immobilisation figure à l'actif de l'établissement 01.
  - Les amortissements figurent dans l'établissement 01, pour 200,00 €, et dans l'établissement 02, pour 1000,00 €.
- Troisième cas gestion de l'historique des transferts d'établissement pour les amortissements et pour les bases.
  - L'immobilisation figure à l'actif de l'établissement 02.
  - Les amortissements figurent dans l'établissement 01 pour 200 € et dans l'établissement 02 pour 1000 €.

Pour que l'immobilisation figure à la fois que l'établissement 01 et 02, une cession, et non pas un transfert, devrait être effectuée :

- 1 Cession de l'immobilisation au 29/02/2016 dans la fiche de l'établissement 01.
- 2 Enregistrement de la nouvelle immobilisation au 01/03/2016 dans l'établissement 02, dans la nouvelle fiche sur établissement 02.

# Calcul des plus-values

Les cessions de certains éléments peuvent générer des plus-values à long terme, par exemple, les titres, tandis que les autres doivent générer des plus-values ou des moins-values à court terme. Pour générer des plus-values à long terme, procédez comme suit :

- 1 Définissez les comptes d'immobilisations pouvant générant des plus-values à long terme.
- Mettez à jour la catégorie de comptes généraux « VL » (« Plus-values à long terme »).
  - Si cette catégorie n'existe pas, créez-la dans la table CA et associez-y les comptes d'immobilisations sur lesquels la plus-value doit être calculée.

Les plus-values résultant de cessions d'immobilisations seront calculées comme suit :

- Pour les immobilisations appartenant aux comptes de la catégorie « VL », à long terme à ou court terme, en fonction de la durée de vie et des amortissements pratiqués
- Pour toutes les autres immobilisations, à court terme

# Audit de comptabilisation

L'historique de comptabilisation permet de justifier ces informations :

- Détail des immobilisations composant une écriture comptable centralisée, à partir de la consultation du compte et de ces codes actions :
  - « P » « Pièce sur la ligne du compte »)
  - « DG » « Détail CG »

Le numéro de lot et le numéro d'identification figurent dans la section **Infos cpta amortissement**.

Pour afficher le détail du numéro d'identification, cliquez sur **Détail comptabilisation immobilisations** ou appuyez sur **F14**.

Le détail des immobilisations constituant le montant de la ligne comptable s'affiche : numéro d'immobilisation, type d'opération ou numéro de ligne de la grille, compte et montant.

Pour visualiser les lots enregistrés en comptabilité, sélectionnez Comptabilité Générale > Saisies et consultations > consultations > Consultation de lots de pièces.

 Détail des comptes généraux mouvementés par immobilisation, à partir de la consultation de l'historique de comptabilisation comme suit.

# Historique de comptabilisation (PIM450)

### Immobilisations > Amortissements > Traitements > Historique de comptabilisation

Pour consulter l'historique de comptabilisation, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'établissement de l'environnement.
- 2 Spécifiez les critères de tri :
  - Numéro d'immobilisation
  - Numéro de lot et numéro d'immobilisation
  - Numéro de lot et numéro identification comptable
- 3 Spécifiez les critères de sélection :
  - Numéro de compte d'immobilisation
  - Numéro d'immobilisation
  - Date de comptabilisation
  - Compte comptable
  - Numéro de lot, commençant par « PIM160 »
  - Type d'opération
  - Identification ligne cpt

Pour tout sélectionner, laissez les valeurs par défaut. Au besoin, vous pouvez affiner ces critères.

- 4 Spécifiez les autres critères :
  - Type de calcul « Normal », « IAS/IFRS », « Reporting » ou « Consolidation ».
  - Type d'écriture « Comptable », « Extracomptables simulées » ou « Extracomptables estimées ».
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur **Entrée**.

L'historique est récapitulé dans ces colonnes :

- Numéro d'immobilisation
- Date de comptabilisation du calcul
- Numéro de lot
- Type d'opération
- Compte
- Montant débit
- Montant crédit

Vous pouvez utiliser ces codes actions actifs sur les lignes :

- « 5 » (« Afficher ») détail de l'écriture, ligne comptable
- « L » (« Lot comptable » équivaut à l'option, détaillée ci-dessous, d'affichage du lot.
   Visualisation de toutes les lignes du lot comptabilisé dans l'exercice, avec le numéro chrono de la pièce comptable correspondant à la ligne.
   La pièce correspondante est accessible via le code action « D » (« Détail »).
- « P » (« Pièce ») visualisation de la pièce contenant cette ligne avec les actions classiques opérationnels sur la pièce.

## Affichage de lots de pièces (PIM510)

Sélectionnez Immobilisations > Amortissements > Traitements > Affichage de lots de pièces ou, à partir de l'historique, spécifiez le code action « L ».

Pour consulter les lots de pièces, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société, l'exercice et l'établissement de l'environnement.
- 2 Spécifiez les critères de sélection :
  - Numéro de lot obligatoire, commençant par « PIM160 »
  - Journal
  - Période obligatoire
  - Folio
  - Type d'écriture « Comptable », « Extracomptables simulées », « Extracomptables estimées » ou « Toutes »
- 3 Pour valider la sélection, appuyez sur **Entrée**.

Le lot est récapitulé dans ces colonnes :

- Type d'écriture
- Version et son intitulé
- Journal et son intitulé
- Folio
- Numéro interne de la pièce

- Numéro de lot
- Numéro chrono
- Identification

Pour visualiser la pièce correspondant à la ligne, spécifiez le code action « **D** » (« **Détail pièce** »).

Pour afficher l'historique de comptabilisation, comme décrit dans la section précédente, cliquez sur **Historique compta. Amort.** ou appuyez sur **F14**.

# Chapitre 5 Consultations et éditions

### **Immobilisations**

#### Consultations

## Consultation du plan d'amortissement

#### Immobilisations > Immobilisations > Consultations > Plan d'amortissement

Cette fonctionnalité permet de consulter un plan d'amortissement d'une immobilisation jusqu'à une date choisie, éventuellement en simulant une cession.

- 1 Spécifiez la société et l'exercice de l'environnement, une plage de numéros d'immobilisation et appuyez sur **Entrée**.
- 2 Spécifiez ces informations :
  - Type de plan « Normal », « Reporting », « Consolidation » ou « IAS/IFRS ».
  - Date d'arrêté le calcul sera effectué jusqu'à cette date.
- 3 Pour afficher le plan, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
  Une fois la consultation terminée, cliquez sur Ecran précédent ou appuyez sur F12.
- 4 Pour effectuer une simulation de calcul avec cession, cliquez sur **Cession** ou appuyez sur **F20**.
- 5 Dans la fenêtre de cession, spécifiez les informations requises et cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **Entrée**.

Le plan est calculé en mode interactif avec les données de l'immobilisation au moment de la validation.

La page de consultation est constituée de ces informations :

- Pour un plan de type normal :
  - Rappel des paramètres de l'immobilisation
    - Date de mise en service
    - Type, base et durée du plan fiscal et du plan économique
    - Type et date de cession

- Par exercice et par plan fiscal et économique
  - Dotations comptables
  - Dotations exceptionnelles
  - Solde dérogatoire
  - Valeur résiduelle
- Pour un plan de type IAS/IFRS :
  - Rappel des paramètres de l'immobilisation
    - Date de mise en service
    - Type, base et durée
    - Type et date de cession
  - Par exercice
    - Dotations comptables
    - Reste à amortir
    - Valeur nette comptable
- Pour un plan de type reporting ou consolidation :
  - Rappel des paramètres de l'immobilisation
    - Date de mise en service
    - Type, base et durée
    - Type et date de cession
  - Par exercice
    - Dotations comptables
    - Dotations exceptionnelles
    - Valeur résiduelle

### Remise à blanc des valeurs du plan d'amortissement

Dans des cas très rares, suite à une coupure intempestive lors de la consultation d'un plan pour une immobilisation, ce message peut s'afficher : « En cours de traitement avec un autre utilisateur ». Cette fonctionnalité permet de réinitialiser les valeurs et de débloquer l'immobilisation.

- 1 Spécifiez le numéro de l'immobilisation et appuyez sur Entrée.
  - L'immobilisation en cours s'affiche.
- 2 Dans la colonne Supprimer, spécifiez « Oui » et cliquer sur Validation ou appuyez sur F9.
- 3 Quittez la fonctionnalité.
  - Le plan de l'immobilisation est alors consultable.

### Consultation de l'historique de situation (PIM470)

#### Immobilisations > Immobilisations > Consultations > Historique de situation

Chaque fois que la page de situation est mise à jour, elle fait l'objet d'un enregistrement dans l'historique de situation. Pour consulter l'historique de situation, spécifiez la société, le numéro d'immobilisation, une période de dates de situation et appuyez sur **Entrée**.

Sur la page d'affichage de la situation, ces informations sont affichées :

- Date de situation
- Gestionnaire
- Etablissement
- Bâtiment
- Atelier
- Secteur
- Famille
- Axe et centre

Les enregistrements de modification de l'immobilisation sont affichés par ligne :

- La première ligne correspond à la situation actuelle de la fiche.
- Les autres lignes correspondent la situation à la date donnée.

## Consultation de l'historique des calculs (PIM460)

#### Immobilisations > Immobilisations > Consultations > Historique des calculs

Les calculs sont archivés chaque année. Cette fonctionnalité permet de visualiser les calculs archivés par type de calcul. Pour paramétrer l'affichage, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement. Pour sélectionner tous les établissements, laissez ce champ à blanc.
- 3 Spécifiez les critères de tri pour l'affichage :
  - Numéro
  - Catégorie et sous-catégorie
- 4 Spécifiez ces critères de sélection :
  - Numéro d'immobilisation début et fin
  - Numéro de compte début et fin
  - Type d'immobilisation début et fin
  - Catégorie et Sous-catégorie début et fin
  - Axe
  - Centre début et fin
  - Exercice début et fin

- 5 Dans la section Autres critères, spécifiez le type de calcul : « Normal », « Reporting », « Consolidation » ou « IAS/IFRS ».
- 6 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.

Les lignes d'archive présentées sont affichées avec ces informations :

- Numéro immobilisation et désignation
- Exercice
- Type d'amortissement
- Dotation antérieure
- Dotation Période
- Valeur résiduelle

Pour passer d'un plan à l'autre pour le calcul normal, cliquez sur **Calcul fiscal** ou sur **Calcul économique**, ou appuyez sur **F13**.

Pour afficher l'historique de comptabilisation, spécifiez le code action « HC ».

#### **Editions**

### Fiches d'immobilisations (PIM088)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Fiches d'immobilisations

L'édition des fiches d'immobilisations est une édition standard basée sur le fichier des immobilisations. Cette édition restitue le contenu des fiches, une page par fiche et par type de calcul, avec ou sans les calculs archivés.

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Spécifiez le critère de tri :
  - Numéro d'immobilisation
  - Bâtiment, atelier et secteur
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Centre
  - Date de mise en service
  - Désignation principale
  - Famille
  - Immobilisation de regroupement

- Numéro de compte d'immobilisation
- Numéro de compte client
- Numéro de contrat
- Référence interne
- 4 Dans la section **Autres critères**, en fonction des plans de la fiche que vous voulez éditer, spécifiez « **Oui** » ou « **Non** » dans ces champs :
  - Normal
  - Reporting
  - Consolidation
  - IAS/IFRS
  - Constitution de fichier
  - Editer les états
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur **Entrée**.
- 6 Le cas échéant, dans la fenêtre de sortie fichier, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Spécifiez les critères de sélection qui dépendent du critère de tri retenu.
- 8 Dans la section Autres critères, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :
  - Totaux seuls
  - Total sur numéro principal
  - Toutes les immobilisations

Si vous spécifiez « Non » dans le champ **Toutes les immobilisations**, choisissez les immobilisations à éditer :

- Immobilisations commandées
- Immobilisations prévisionnelles
- Immobilisations normales
- Immobilisations en leasing
- Immobilisations en location
- Créées, modifiées seules lors de reprises, le code opération de l'immobilisation peut être à blanc. Pour éditer uniquement les immobilisations saisies ou reprises manuellement, spécifiez « Oui ».
- Immobilisations cédées si vous spécifiez « Oui », spécifiez une période de cession.
- **Fiscal seulement** en cas de calcul normal, par défaut, le plan fiscal et le plan économique sont édités. Pour éditer uniquement le plan fiscal, par exemple, si le plan fiscal est identique au plan économique, spécifiez « **Oui** ».
- Edition du récapitulatif des calculs pour éditer les annuités déjà pratiquées, spécifiez
   « Oui ».
- 9 Facultativement, pour effectuer une sélection multicritère, cliquez Sélection ou appuyez sur F2 et spécifiez ces informations :

- Numéro d'immobilisation
- Désignation principale
- Immobilisation de regroupement
- Catégorie et sous-catégorie
- Numéro de compte d'immobilisation
- Numéro de compte client
- Date de mise en service
- Bâtiment
- Atelier et secteur
- Axe et centre
- Famille
- Référence interne
- Numéro de contrat
- 10 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 11 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 12 Pour soumettre l'édition des fiches, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

### Immobilisations avec critères (PIM084)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Immobilisations avec critères

Le contenu et la présentation de l'édition des immobilisations avec critères dépend des critères spécifiés dans l'état demandé. Consultez la section « Critères d'édition », page 33, du **Erreur! Source du renvoi introuvable.** « **Erreur! Source du renvoi introuvable.** ». Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumissions, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Pour faire appel aux états paramétrés dans une autre société, dite de référence, spécifiez la société de référence.
- 4 Spécifiez ces critères de tri, qui sont les mêmes que pour l'édition Fiches d'immobilisations.
- 5 Dans la section Autres critères, en fonction des plans de la fiche à éditer, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :
  - Normal
  - Reporting
  - Consolidation
  - IAS/IFRS

Pour chaque plan à éditer, spécifiez le critère d'édition correspondant. Ce critère doit exister dans la société de référence, si celle-ci est renseignée, sinon dans la société de l'environnement.

- 6 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 7 Spécifiez les critères de sélection qui dépendent du critère de tri retenu.
- 8 Dans la section Autres critères, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :
  - Totaux seuls
  - Total sur numéro principal
  - Toutes les immobilisations

Si vous spécifiez « **Non** » dans le champ **Toutes les immobilisations**, choisissez les immobilisations à éditer :

- Immobilisations commandées
- Immobilisations prévisionnelles
- Immobilisations normales
- Immobilisations en leasing
- Immobilisations en location
- Créées, modifiées seules comme pour l'édition Fiches d'immobilisations
- Immobilisations cédées si vous spécifiez « Oui », spécifiez une période de cession.
- 9 Facultativement, pour effectuer une sélection multicritère, cliquez Sélection ou appuyez sur F2 et procédez comme pour l'édition des Fiches d'immobilisations.
- 10 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 11 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 12 Pour soumettre l'édition des fiches, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

## Etiquettes (PIM700)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Etiquettes

Cette édition est disponible en vue d'une adaptation spécifique du programme d'édition, par exemple sur un format d'étiquettes à coller sur les immobilisations. En l'état, en standard, cette édition permet d'imprimer une page par immobilisation avec ces informations suivantes :

- Numéro de fiche principal et secondaire
- Numéro de compte
- Centre de l'axe demandé en paramètre
- Désignation de l'immobilisation

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

1 Spécifiez ces critères de sélection :

- Société
- Axe
- Centre plage de codes centre
- Numéro d'immobilisation plage de numéros
- 2 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 3 Pour soumettre le traitement en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

### Immobilisation par code taxe (PIM575)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Immobilisations par code taxe

Dans cette édition, la rupture est effectuée par société et établissement, par code taxe et par compte. Les immobilisations sont affichées avec ces informations :

- Année exercice fiscal ou comptable, selon le paramétrage spécifié dans le complément société
- Numéro et désignation des immobilisations
- Logiciel « Oui » ou « Non »
- Base économique base initiale ou à défaut la base économique
- Base taxe professionnelle

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumissions, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Spécifiez « Oui » ou « Non » pour ces critères de tri :
  - Par bâtiment
  - Par atelier
- 4 Spécifiez ces critères de sélection :
  - Numéro d'immobilisation plage de numéros
  - Comptes d'immo plage de numéros
  - Année période
  - Taxe plage de codes
  - Bâtiment plage de codes
  - Atelier- plage de codes
  - Prise en compte des cessions « Oui » ou « Non » . Si vous spécifiez « Oui », spécifiez la période de cession.
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.

7 Pour soumettre le traitement d'édition, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

### Historique de situation (PIM570)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Historique de situation

Chaque fois que la page de situation est mise à jour, elle fait l'objet d'un enregistrement dans l'historique de situation. Cet historique peut être consulté ou édité. Consultez la section « Consultation de l'historique de situation », page 77.

Pour éditer l'historique, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumissions, un code liste.
  - Ce champ est facultatif ; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Spécifiez une plage de numéros d'immobilisation et une période.
- 4 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 5 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur **Entrée**.
- 6 Pour soumettre le traitement d'édition de l'historique de situation, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Réévaluations/dépréciations (PIM205)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Réévaluations/dépréciations

Cette édition restitue les immobilisations ayant fait l'objet de réévaluations et de dépréciations, leur date et leur montant. La rupture est effectuée par société et par type de plan.

L'édition **simplifiée** restitue une ligne par immobilisation et par date de réévaluation ou de dépréciation, avec ces informations :

- Numéro d'immobilisation
- Date de réévaluation
- Valeur résiduelle de départ
- Mt de la réévaluation
- A imputer sur écart
- A provisionner
- En cas de reprise de provision : montant
- Valeur résiduelle d'origine
  - Valeur résiduelle initiale
  - Montant réévalué de la valeur résiduelle
  - Nouvelle valeur résiduelle

Valeur résiduelle réévaluée

L'édition **non simplifiée** restitue les mêmes informations que celles de la page de mise à jour, mais avec une dizaine de lignes par immobilisation et par date de réévaluation ou de dépréciation.

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif ; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Spécifiez une plage de numéros d'immobilisation et une période.
- 4 Spécifiez ces critères de sélection :
  - Numéro d'immobilisation plage de numéros
  - Date de réévaluation période
  - Edition simplifiée « Oui » ou « Non »
- 5 Spécifiez les autres critères :
  - Plan Fiscal/Économique « Oui » ou « Non »
  - Plan IAS/IFRS « Oui » ou « Non »
- Facultativement, pour afficher la page de sélection multicritère, cliquez sur **Sélection** ou appuyez sur **F2** et spécifiez ces informations :
  - Type d'immobilisation
  - Catégorie
  - Sous-catégorie
  - Référence interne
  - Compte d'immobilisation
  - Date de mise en service
  - Numéro d'immobilisation de regroupement
  - Désignation principale
  - Compte client
  - Gestionnaire
  - Bâtiment
  - Atelier
  - Secteur
  - Famille
- 7 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 8 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 9 Pour soumettre le traitement d'édition de l'historique des réévaluations et des dépréciations, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

## Edition taxe professionnelle GTP (PIM590)

#### Immobilisations > Immobilisations > Editions > Edition taxe GTP

Cette fonctionnalité n'est plus utilisée. Le module correspondant est obsolète depuis 2010. L'option de menu est encore affichée au cas où le module installé à une époque serait encore utilisé.

### **Amortissements**

### Consultations

Les consultations liées aux amortissements ont été développées dans le chapitre des amortissements. Consultez les sections « Historique de comptabilisation », page 72, et « Affichage de lots de pièces », page 73.

## **Editions**

Le calcul des amortissements des différents plans est effectué à la demande. Toutes les éditions qui suivent sont basées sur le fichier résultant du calcul. La date du dernier calcul figure dans les éditions. Vérifiez tout de même que le temps qui sépare le traitement des calculs et celui des éditions est un délai raisonnable.

### Tableaux de calculs détaillés (PIM140)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Tableaux de calculs détaillés

Cette fonctionnalité permet d'éditer les calculs effectués selon des critères d'édition. Consultez la section « Critères d'édition », page 33. Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
  - Possibilité de faire un traitement Multi-société avec le code critère 'REC' seulement si Edition des totaux seuls = **Oui** , tri par compte et Edition des situations **NON** Dans ce cas , il s'agit d'un état particulier.
- 3 Pour éditer les calculs d'une société en faisant référence aux critères d'édition d'une autre société, dite de référence, spécifiez la société de référence, par exemple, « 3400 ».

- 4 Sélectionnez le critère de tri :
  - Numéro d'immobilisation
  - Bâtiment, atelier et secteur
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Désignation principale
  - Famille
  - Numéro compte immobilisation
  - Numéro d'immobilisation de regroupement
- 5 Dans la section Autres critères, en fonction des types de calcul que vous voulez éditer, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :
  - Normal
  - Reporting
  - Consolidation
  - IAS/IFRS

Pour chaque type de calcul à éditer, spécifiez le critère d'édition correspondant. Ce critère doit exister dans la société de référence, si elle est spécifiée, sinon dans la société de l'environnement.

- 6 Spécifiez ces critères :
  - Etats des calculs par situation pour générer l'édition en fonction de l'historique de situation, spécifiez « Oui ».
  - Total sur le numéro principal
- 7 Pour valider la sélection, appuyez sur **Entrée**.
- 8 Spécifiez les critères de sélection qui dépendent du critère de tri retenu
- 9 Dans la section Autres critères, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :
  - Edition du sous-compte
  - Edition des totaux seuls
  - Edition des cessions seules
  - Total par type d'amortissement
  - Total cédé/non cédé
- 10 Facultativement, pour effectuer une sélection multicritère, cliquez sur **Sélection** ou appuyez sur F2 et spécifiez ces informations :
  - Numéro d'immobilisation
  - Désignation principale
  - Immobilisation de regroupement
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Numéro de compte d'immobilisation
  - Numéro de compte client

- Date de mise en service
- Bâtiment
- Atelier et secteur
- Axe et centre
- Famille
- 11 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 12 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 13 Pour soumettre le traitement d'édition des calculs, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

### Etats fiscaux – CERFA – (PIM180)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Etats fiscaux

Les états des mouvements des postes de l'actif immobilisé E2054 et F2054 sont édités à partir du fichier des immobilisations et du fichier multifacture. Les autres états, amortissements, dotations et provisions sont édités à partir du fichier des calculs :

- Amortissements mouvements de la période, E2055A et F2055A
- Dotations aux amortissements E2055B et F2055B
- Provisions pour amortissements dérogations E2055C et F2055C
- Ecarts de réévaluation E2054A et F2054A

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumissions, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Pour éditer les calculs d'une société en faisant référence aux critères d'édition d'une autre société, dite de référence, spécifiez la société de référence, par exemple, « 3400 ».
- 4 Spécifiez une plage de numéros d'état.
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Pour soumettre l'édition des états fiscaux, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

**Remarque**: La fonctionnalité **Etats fiscaux détaillés** permet d'obtenir les mêmes états, ou une sortie fichier, avec le détail du montant des différents postes par compte d'immobilisation.

### Etats des cessions – CERFA – (PIM325)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Etats des cessions

Cet état (Numéro 2054D cadre I) permet de dégager les plus-values ou les moins-values suite à des cessions et de les ventiler à court terme et à long terme :

- Edition des valeurs d'origine et résiduelle
- Amortissements pratiqués
- Prix de cession
- Plus-value ou moins-value globale, à court terme et à long terme

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Dans les critères de sélection, spécifiez une plage de numéros de compte d'immobilisation.
- 4 Dans la section Autres critères, spécifiez le type des tableaux à éditer :
  - Fiscaux
  - Economiques
  - Fiscaux et économiques
- Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Pour soumettre l'édition des états de cession, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

## Liste des cessions (PIM340)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Liste des cessions

L'état détaillé des cessions restitue la liste des immobilisations cédées et leurs différentes valeurs par type de plan. La rupture est effectuée par société et par type de calcul (plan).

Ces informations sont restituées :

- Numéro d'immobilisation
- Date acquisition
- Valeur d'origine
- Amortissements pratiqués
- Valeur nette comptable
- Amortissement dérogatoire
- Valeur nette
- Date de cession

- Valeur de cession
- Dotation fiscale et économique, reporting, consolidation ou IAS/IFRS
- Plus ou moins-value totale
- Plus ou moins-value totale à court terme
- Plus ou moins-value totale à long terme

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Sélectionnez le critère de tri :
  - Numéro d'immobilisation
  - Bâtiment, atelier et secteur
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Centre
  - Famille
  - Numéro compte immobilisation
  - Numéro d'immobilisation de regroupement
- 4 Spécifiez ces critères :
  - Total sur le numéro principal
  - Calcul Normal
  - Calcul Reporting
  - Calcul Consolidation
  - Calcul IAS/IFRS
- 5 Pour valider les critères, appuyez sur Entrée.
- 6 Spécifiez les critères en fonction du tri retenu.
- 7 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 8 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 9 Pour soumettre l'édition détaillée des cessions, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

### Réintégration des bases véhicules (PIM500)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Réintégration des bases véhicules

Cet état restitue ces informations par immobilisation, pour les immobilisations dont le plafond de déduction de type « **V** » est renseigné dans la page des bases :

Calcul des amortissements sur la base fiscale et économique selon la demande

- Calcul des amortissements sur la base plafonnée
- Ecart d'amortissement

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Sélectionnez le critère de tri :
  - Numéro de compte d'immobilisation
  - Bâtiment, atelier et secteur
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Famille
  - Centre
- 4 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 5 Spécifiez les critères de sélection qui dépendent du critère de tri retenu.
- 6 Spécifiez les autres critères :
  - Edition du sous-compte « Oui » ou « Non »
  - Total/N d'immobilisation principale « Oui » ou « Non »
  - Edition des totaux seuls « Oui » ou « Non »
  - Type de tableaux à éditer
  - Fiscaux
  - Economiques
  - Fiscaux et économiques
- 7 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 8 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 9 Pour soumettre le traitement d'édition des calculs, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

### Plans d'amortissements par fiche (PIM490)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Plans d'amortissements par fiche

L'édition des plans par fiche restitue le plan d'amortissement de l'immobilisation sur toute sa durée de vie, c'est-à-dire des amortissements déjà pratiqués aux amortissements à venir. La rupture est effectuée par société et par type de calcul (plan).

Ces informations sont restituées, par immobilisation :

- Numéro de l'immobilisation, désignation, date de mise en service, durée et régime
- Par exercice

- Pour le plan Normal :
  - Dotations plan fiscal et économique
  - Solde dérogatoire
  - Amortissements exceptionnels plan fiscal et économique
  - Valeur résiduelle plan fiscal et économique
  - Total dotations plan fiscal et économique
- Pour le plan Reporting ou Consolidation :
  - Dotations normales
  - Dotations exceptionnelles
  - Valeur résiduelle
  - Total dotations
- Pour le plan IAS/IFRS :
  - Dotations normales
  - Valeur résiduelle
  - Total dotations
  - Valeur comptable

Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.

Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.

- 3 Sélectionnez le critère de tri :
  - Numéro d'immobilisation
  - Bâtiment, atelier et secteur
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Famille
  - Numéro compte immobilisation
  - Numéro d'immobilisation de regroupement
- Dans la section Autres critères, en fonction des plans gérés et des plans à éditer, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :
  - Normal
  - Reporting
  - Consolidation
  - IAS/IFRS
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Spécifiez les critères de sélection qui dépendent du critère de tri retenu.
- Dans la section Autres critères, spécifiez « Oui » ou « Non » dans ces champs :

- Edition du sous-compte
- Edition des totaux seuls
- Prise en compte dates de cession Si vous spécifiez « Oui », spécifiez une période de cession.
- Facultativement, pour effectuer une sélection multicritère, cliquez sur **Sélection** ou appuyez sur **F2** et spécifiez ces informations :
  - Numéro d'immobilisation
  - Désignation principale
  - Immobilisation de regroupement
  - Catégorie et sous-catégorie
  - Numéro de compte d'immobilisation
  - Numéro de compte client
  - Date de mise en service
  - · Bâtiment, atelier et secteur
  - Axe et centre
  - Famille
- 9 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 10 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 11 Pour soumettre le traitement d'édition des plans par fiche, cliquez sur **Validation** ou appuyez sur **F9**.

### Etats fiscaux détaillés (PBI180)

#### Immobilisations > Amortissements > Editions > Etats fiscaux détaillés

Cette fonctionnalité permet de justifier par compte le montant global figurant dans les états fiscaux. Un état et un fichier peuvent être générés. Pour paramétrer l'édition, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Pour éditer les calculs d'une société en faisant référence aux critères d'édition d'une autre société, dite de référence, spécifiez la société de référence, par exemple, « 3400 ».
- 4 Spécifiez une plage de numéros d'état.
- 5 Dans la section Autres critères, spécifiez ces informations :
  - Monnaie société
  - Constitution fichier « Oui » ou « Non »
  - Editer les états « Oui » ou « Non »

- 6 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 7 Le cas échéant, dans la fenêtre de sortie fichier, spécifiez les informations requises et appuyez sur **Entrée**.
- 8 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 9 Pour soumettre l'édition des états fiscaux, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

# Chapitre 6 Archivage de fin d'année

### Fonctionnalité

La procédure d'archivage de fin d'année est un traitement obligatoire et irréversible qui consiste à effectuer ces opérations :

 Alimenter le fichier historique des amortissements à partir du fichier de calcul des amortissements.

Un enregistrement est créé par immobilisation, par exercice et par type de calcul.

- Mettre à jour les plans dans les fiches d'immobilisation, avec ces informations :
  - Date d'annuité
  - Montants des amortissements cumulés à la date d'archivage
  - Compte d'immobilisation et plan suite à un virement de poste à poste
  - Suppression des immobilisations ayant fait l'objet de scissions
- Fermer l'exercice archivé.
- Mettre à jour l'exercice en cours dans les paramètres de calcul.
- Supprimer le fichier de calcul des amortissements.

Ce traitement équivaut à une clôture d'exercice dans les immobilisations. Ce traitement implique que tous les traitements liés à une fin d'exercice ont bien été effectués et contrôlés :

- Calcul de tous les plans au dernier jour de l'exercice avec prise en compte des cessions de l'exercice sans anomalie
- Edition des états fiscaux
- Comptabilisation des calculs

Le traitement est irréversible. Une sauvegarde de la base doit être effectuée avant le traitement d'archivage. Rapprochez-vous du service informatique.

Après l'archivage d'un exercice, vous ne pouvez plus calculer les amortissements de cet exercice.

# Archivage (PIM300)

#### Immobilisations > Amortissements > Procédure de fin d'année > Archivage

L'archivage peut être lancé sur plusieurs sociétés via la fonctionnalité Multi-soumissions.

Pour lancer l'archivage, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'exercice à archiver.
- 3 Spécifiez le type de calcul, selon les plans gérés dans la société :
  - Calcul normal
  - Calcul Reporting
  - Calcul Consolidation
  - Calcul IAS/IFRS
- 4 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.

Un message d'avertissement est affiché. Assurez-vous d'avoir effectué ces opérations :

- Comptabilisation de toutes les écritures
- Edition des tableaux de calcul et les états fiscaux

Avant de poursuivre, vous devez avoir effectué une sauvegarde complète des fichiers de référence et des historiques. Aucune reprise n'est possible sans sauvegarde, même sur les immobilisations en cours.

- 5 Si toutes ces consignes sont respectées, pour continuer, appuyez sur **Entrée**. Sinon, cliquez sur **Ecran précédent** ou appuyez sur **F12** et quittez la fonctionnalité.
- 6 Dans la fenêtre de soumission batch, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Pour soumettre le traitement d'archivage en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.
  Le rappel de la sélection est édité et disponible dans le spoule des éditions.

# Chapitre 7 Utilitaires

Divers utilitaires sont disponibles pour des utilisations exceptionnelles.

# Mise à jour automatique de la situation (PIM070)

#### Immobilisations > Autres Utilitaires > Mise à jour auto de la situation

Cette fonctionnalité permet de mettre à jour un ou plusieurs éléments de situation d'une série d'immobilisations. Le traitement consiste à extraire les immobilisations avec des critères de sélection puis à leur affecter la nouvelle valeur donnée en paramètre. Par exemple, vous pouvez extraire toutes les immobilisations d'un atelier pour leur affecter un nouvel établissement.

Pour mettre à jour la situation automatiquement, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société et l'établissement de l'environnement.
  - Si la société est gérée par établissement, l'établissement est obligatoire.
- 2 Spécifiez ces critères de tri :
  - Numéro d'immobilisation
  - Numéro compte d'immobilisation
- 3 Spécifiez les critères de sélection permettant de sélectionner les immobilisations à mettre à jour :
  - Gestionnaire
  - Bâtiment
  - Atelier
  - Secteur
  - Famille
  - Tiers
  - Contrat
  - Numéro d'immobilisation
  - Compte d'immobilisation
- 4 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 5 Sur la première page de paramétrage du traitement, spécifiez la date de situation.

Ce champ obligatoire est défini par défaut sur la date du jour.

- 6 Spécifiez les nouvelles valeurs pour les paramètres à mettre à jour :
  - Gestionnaire
  - Bâtiment
  - Atelier
  - Secteur
  - Famille
  - Tiers
  - Contrat

Pour chaque paramètre à mettre à jour, spécifiez « **Oui** » dans le champ **A traiter** correspondant.

- 7 Dans le champ **Traitement définitif**, spécifiez « **Oui** » pour exécuter la mise à jour. Si vous spécifiez « **Non** », seule une liste de contrôle est éditée.
- 8 Appuyez sur Entrée.
- 9 Sur la deuxième page de paramétrage du traitement, spécifiez les centres à mettre à jour par axe
- 10 Pour valider, appuyez sur Entrée
- 11 Dans la fenêtre de soumission, spécifiez les informations requises.
- 12 Pour soumettre le traitement en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

La liste des immobilisations traitées est éditée, avec les anciennes et les nouvelles valeurs. Si le traitement est définitif, les fiches de ces immobilisations sont mises à jour.

## Calcul détaillé par historique (PIM350)

#### Immobilisations > Autres Utilitaires > Calcul détaillé par historique

Cette fonctionnalité permet d'éditer les amortissements, avec un critère d'édition au choix, à partir de l'historique des amortissements. Cette fonctionnalité équivaut à l'édition détaillée des calculs avec critères d'édition qui se base sur le fichier des calculs. Consultez la section Tableaux de calculs détaillés, page 85. La prise de paramètres est identique à celle de l'édition des tableaux de calculs détaillés.

# Génération plan IAS/IRFS (PIM920)

Immobilisations > Autres Utilitaires > Génération plan IAS/IRFS

Cette fonctionnalité est utile lorsque la gestion du plan IAS/IFRS est activée en cours d'utilisation du module. Elle consiste à créer le plan IAS/IFRS à l'identique d'un plan du calcul Normal.

Pour générer le plan IAS/IFRS, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Dans la section Sélection, spécifiez une plage de numéros de comptes d'immobilisation et une plage de numéros d'immobilisation.
- 4 Spécifiez les autres critères :
  - Code plan à dupliquer « Fiscal » ou « Economique »
  - Réinitialisation plan
    - « Oui » si le plan IAS/IFRS existe déjà, il sera écrasé par le nouveau traitement.
    - « Non » si le plan IAS/IFRS existe déjà, il sera conservé.
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la fenêtre de soumission, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Pour soumettre le traitement en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

# Mise à jour du plan économique de type F (PIM930)

#### Immobilisations > Autres Utilitaires > MàJ plan économique de type F

Si le plan économique n'était pas géré dans les immobilisations, cette fonctionnalité permet de l'ajouter par copie du plan fiscal.

Pour mettre à jour le plan économique de type F, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumissions, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Dans la section Sélection, spécifiez une plage de numéros de comptes d'immobilisation et une plage de numéros d'immobilisation.
- 4 Dans le champ **Traitement définitif**, spécifiez « **Oui** » pour exécuter la mise à jour. Si vous spécifiez « Non », seule une liste de contrôle est éditée.
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la fenêtre de soumission, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Pour soumettre le traitement en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

# Epurations des immobilisations cédées (PIM940)

#### Immobilisations > Autres Utilitaires > Epurations immos cédées

Cette fonctionnalité permet de supprimer physiquement les immobilisations cédées à une date donnée.

Pour épurer les immobilisations cédées, procédez comme suit :

- 1 Spécifiez la société de l'environnement.
- 2 Spécifiez l'établissement ou, en cas de traitement multi-soumission, un code liste.
  - Ce champ est facultatif; s'il est à blanc, tous les établissements sont sélectionnés.
- 3 Spécifiez ces critères de sélection :
  - Compte d'immobilisation plage de numéros
  - Numéro d'immobilisation plage de numéros
  - Date de cession période
- 4 Dans le champ **Traitement définitif**, spécifiez « **Oui** » pour exécuter la mise à jour. Si vous spécifiez « Non », seule une liste de contrôle est éditée.
- 5 Pour valider la sélection, appuyez sur Entrée.
- 6 Dans la fenêtre de soumission, spécifiez les informations requises et appuyez sur Entrée.
- 7 Pour soumettre le traitement en batch, cliquez sur Validation ou appuyez sur F9.

## Calcul d'amortissement exceptionnel (PIM910)

#### Immobilisations > Amortissements > Utilitaires > Calcul amortissement except

Cette fonctionnalité n'a plus d'effet en l'état actuel de la législation.

# Suppression du calcul précédent (PIM150)

#### Immobilisations > Amortissements > Utilitaires > Suppression du calcul précédent

Cette fonctionnalité permet de supprimer le fichier des calculs. Lors du lancement d'un calcul, les précédents calculs sont automatiquement mis à jour. Sauf cas particulier, cette fonctionnalité n'est plus utilisée.